VENTES A L'ENCAN.

VENTE A CREDIT.

Mantelets en [illegible]

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MERCREDI 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin [illegible] rue de Chartres No 71 [illegible]

100 lots de marchandises sèches.
Conditions à la vente. 22 avril

[illegible]

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

[illegible]

Eaux-de-vie françaises, vins, huile d'olive, sardines, liqueurs, etc.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

JEUDI 5 mai 1859, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin [illegible] 21 et 23 rue Bienville, pour compte de qui il appartiendra, [illegible]:

50 futailles eau-de-vie de cognac et de la Rochelle
20 barriques vin rouge ordinaire
25 do vin fin de Bordeaux
700 caisses vin rouge ordinaire
100 do vins fins de Bordeaux
100 do vin blanc
300 paniers huile d'olive
100 caisses sardines de Marseille
150 paniers guignolet d'Angers
100 caisses muscat de Frontignan
100 paniers vin de champagne
100 do bouteilles vides bordelaises
300 do anisette
200 caisses liqueurs assorties
50 do curaçao et marasquin

Aussi—Sardines, petits pois, fromages, bouchons, fruits au jus et à l'eau de vie, absinthe, vermouth, madère, porto, xérès, bitters, etc.
Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente. 26 av

Quatrième vente positive et sans réserve, pour cause de liquidation et de départ.—Papiers peints, magnifiques estampes, cadres, tableaux etc.

PAR TOURNÉ & THOMAS.

VENDREDI le 29 courant, à 11 heures du matin, il sera vendu sans réserve, au magasin de M. Galeppi, encoignure Chartres et Toulouse, le stock dudit magasin, consistant en gravures, estampes, cadres, papiers peints, tableaux à l'huile, etc. La vente continuera chaque semaine jusqu'à liquidation complète.
Conditions—Au-dessus de $200, 60 jours de crédit en billets endossés à satisfaction. 26 av—4t

Famille d'esclaves de valeur.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi 30 avril 1859, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St Louis:
La négresse créole AMELIA, âgée de 22 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et domestique de maison, avec ses deux enfants, Marguerite âgée de 4 ans, et Henriette de 17 mois, toutes garanties dans les vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
Acte de vente chez J. Agaisse, not. pub. 26 av

Excellente occasion de faire une fortune dans un genre d'affaires bien établi. Une des boulangeries les mieux situées et deux bâtisses avoisinantes, en bloc. Aussi, sans réserve, les esclaves appartenant à la maison et à la boulangerie; les batisses et toutes les installations de la boulangerie; à de longs termes.

PAR JULIAN NEVILLE & Co.
JULIAN NEVILLE, encanteur,
Bureau No 11, Commercial Place

IL sera vendu à l'encan, JEUDI, 12 mai 1859, à midi, au City Hotel, rue de la Commune:
Cet établissement si populaire, connu sous le nom de NEW YORK BAKERY! Ensemble les deux batisses qui le touchent.
Ladite propriété est située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Carondelet, (ci-devant Apollon) Thalie, Erato et St Charles (ci-devant Nayades). Le terrain a 56 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 140 pieds. Les batisses qui se trouvent sur ledit terrain sont désignées par les nos 91, 93 et 95.
Le No 91, qui est la boulangerie, a dix chambres et un magasin—la boulangerie a 6 pieds sur 48—le magasin 50 pieds sur 20. Toute la cour est pavée. Puits, cochère, écurie, galerie et tout ce qu'il faut pour des affaires en grand.
Le No 93 est une batisse en briques, à étage, ayant quatre chambres et un magasin. Elle est louée à un bon locataire à $3 piastres par mois.
Le No 95 est en tout semblable au No 93 et loué à un bon locataire au même prix.
Cette propriété est offerte en vente uniquement pour cause de départ du propriétaire qui est sur le point de partir pour l'Europe.
C'est une des meilleures occasions qui aient jamais été offertes aux personnes entreprenantes, car la boulangerie a toujours été achalandée et tout ce qu'exige ce genre d'affaires est sur une grande échelle.
On peut examiner la propriété, tous les jours, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. jusqu'au jour de la vente.
Conditions—Un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an, et 8 pour cent en cas de non paiement à l'échéance. Lesdits billets devront être garantis par hypothèque sur la propriété. Les améliorations devront être assurées par les acquéreurs et la police transférée au vendeur.
Les actes de vente pardevant A. Commandeur, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Les personnes qui voudraient acheter cette propriété à l'amiable sont invitées à s'adresser au propriétaire, sur les lieux, jusqu'au 12 mai prochain.
N. B.—Pour la vente des esclaves, voir l'autre annonce. 27 avril

Succession de Patrick McGarry, décédé.—Un Terrain de prix, pour bâtir, dans la rue de la Commune, entre Derbigny et Roman—No 14,123—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
C. E. GIRARDEY encanteur.
Bureau No 6, Arcade de Banks.

SAMEDI 28 mai 1859 à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 10 juillet 1858 [illegible] la propriété ci-après décrite et appartenant à la succession de Patrick McGarry, décédé, savoir:
Un Terrain situé dans l'ilet compris entre les rues Commune, Derbigny, Roman et Palmyre, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans. Ledit terrain a, au pied américain, 27 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune, sur une profondeur de 101 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 17, et 97 pieds [illegible] sur la ligne qui le sépare du terrain No 19, et 27 pieds dans le fond.
Conditions—comptant.
L'acte de vente pardevant M. Gernon, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
27 avril—30, mai 7, 14 28

VENTES JUDICIAIRES

Succession de feu Jean Larronde.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,441—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 d'avril 1859 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 9 de mai 1859, à 4 1/2 heures P. M. sur les lieux, rue Johnson, près celle du Quartier, dans le 2me District de cette ville, pour le compte de ladite succession, à la vente publique et adjudication de:
Deux charrettes, un mulet, trois chevaux, un lot de harnais, un lot de meubles, effets et ustensiles servant à l'opération d'une boulangerie, appartenant à ladite succession.
L'inventaire déposé au greffe de la 2me Cour de District de la Nouvelle Orléans.
Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
27 avril—30, 4,6 et 9 mai

Thos W Marsden vs ses créanciers.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,146—En vertu d'un ordre de vente rendu le 25 d'avril 1859 et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 9 de mai 1859, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:
Tous les meubles et effets contenus dans la maison connue sous le nom de "Marsden's Hotel" ci-devant Vanvibber House, située à l'angle des rues Carondelet et Poydras, dans le 1er district de cette ville;
Aussi, le terme restant du bail des dits lieux jusqu'au 31 octobre 1859. Abandonnés par le dit insolvable à ses créanciers.
Conditions—Pour les meubles et effets, comptant au moment de l'adjudication, et pour le bail, l'acquéreur paiera le loyer à son échéance, et la balance s'il y avait, comptant.
E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans
27 av—30, 4,6,9 mai

J. W. Burbridge & Co, vs Emma Cornen et Sidoss. Cornen, épouse de Gustave Mouseier.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 8514—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI 19 de mai 1859 à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues de Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:
L'esclave nommée HENRIETTE, négresse, âgée d'environ trente cinq ans.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans
16 av—27—5 12 et 19 mai

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—J M Reif & Co vs Jas. Boro—No 13,093—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 d'avril 1859 et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 2 de mai 1859, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, aux magasins d'entrepôt de Home, rue Fulton, entre celles Poydras et Lafayette, Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:
2 quarts de pipes d'eau-de-vie, 10 barils de cidre, [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
E T PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans
21 av—27 3m

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Jesse W Ross—No 9611.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, Député greffier
27 avril—27,30 mai 5

Dans l'affaire de l'interdiction de Manuel Blasco. No 11,457.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers du dit interdit, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte [illegible] le 25 avril courant, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds répartis conformément audit compte.
Par ordre la Cour, J. L. KELLY, Député Greffier
27 avril—27 30 mai 5

Succession de Marie Ann de Mony veuve de Jean Louis Arnaud.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Pierre Severe Wiltz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Marie Ann de Mony veuve de Jean Louis Arnaud, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, Député Greffier
18avril—28,31av

Succession de S. G. Daumer.—No 13,389.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. J. L. KELLY, Député Greffier
18av—27 27

MM. Sime & Comas.
CAFÉ DE L'ETOILE DU NORD,
Encoignure Conti et Passage,
ONT l'honneur de prévenir le public et leur nombreuse clientèle en général, qu'ils viennent de recevoir [illegible]

VENTES A L'ENCAN

Vente pour opérer un partage.
Succession de Pierre Lévêque.
Restaurant des États-Unis [illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse, No 68.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 11 avril 1859, il sera vendu, [illegible] dans la rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, à midi, MERCREDI 27 avril courant, le restaurant des États-Unis, en entier, sans partage et avec tout ce qui [illegible], le tout suivant l'inventaire qu'on peut voir dans l'étude de M. Edward G. Gottschalk, notaire public, rue Royale entre les rues Bienville et Conti.
Ce magnifique Restaurant a été établi par MM. Lévêque & Pino, [illegible]
Un bail de Charles Choisy, à Lévêque & Pino, du magasin No 80 rue de la Commune, du 1er janvier 1856 au 31 mai 1860, $3000 par an.
Un bail de John Mitchell, à Lévêque & Pino, du magasin No 82 [illegible] du 1er juin 1856 au 31 juin 1859, à $4000 par an.
Un bail de K. Bernaden, à Lévêque & Pino, d'une cave située derrière la maison No 34 rue St-Charles, pour deux ans et quatre mois, à partir du 16 novembre 1858, à $50 par an.
Un bail de Rieder & Klein, à Lévêque & Pino, pour le second étage de la bâtisse de devant, excepté ce qui est bureau et séparé par une cloison, l'escalier et la cour comptant; situé dans la rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Camp, et connu comme le No 91, du 1er avril 1856 au 31 mai 1860, pour $3165.
L'acquéreur garantira les sécurités de l'Evêque et Pino en fournissant une bonne et valable sécurité pour répondre qu'il remplira les conditions des dits baux.
Termes et conditions—La moitié de la valeur du restaurant, laquelle est la part des héritiers, à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, signés ne varietur, pour identifier avec un acte de vente; en cas de non paiement les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Pour l'autre moitié du restaurant, la part de l'associé survivant, comptant.
L'acte de vente pardevant M. Edward L. Gottschalk notaire public, aux frais des acquéreurs.
16av—21,26,27

VENTE A CREDIT.
Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. D. HYDE, encanteur.

MERCREDI le 27 courant, il sera vendu à 10 heures A. M., à son magasin d'encan No 37 rue des Magasins—
—500 caisses—
de bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, ces marchandises sont fraîches et viennent d'être reçues de Boston.
AUSSI
60 caisses chapeaux, qualités assorties.
L'attention de la ville et de la campagne est spécialement appelée sur cette vente.
25av

Bonne petite propriété rue Hôpital entre Royale et Condé.

PAR TOURNÉ & THOMAS.

MERCREDI, 27 courant, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu à l'encan:
Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues Hopital, Royale, Quartier et Condé, mesurant 23 pieds 11 pouces 8 lignes de face à la rue Hopital, sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces—Ensemble une bonne maison en briques à étage, avec 4 chambres, larges galeries, cuisine en bois, cave, lieux d'aisance, water works, un joli parterre en rapport; la maison est construite au fond du lot.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété avec 6 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente
Acte de vente pardevant S. Magner, notaire public aux frais de l'acquéreur 20 avril

VENTE A CREDIT.
Pour cause de liquidation.
350 lots d'habillements d'été d'importation récente et du dernier genre

PAR BLACHE & LEAUMONT.

JEUDI, 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de MM. J. L. Bach & Co, No 27, rue de Chartres, entre les rues du Canal et Douane:
350 lots d'habillements, tels que: Redingotes en drap noir et blanc; paletots et sacs en mérinos français, en drap d'Italie et en alpaca; pantalons en doeskin noir, et casimir; pantalons en coutil blanc et en couleur, en cotonnade et drap; habits et surtouts en toile grise, en coutil blanc, en gingas et en toile jaune; gilets de dessous en satin, en soie, en cachemire, en piqué blanc, en couleur et en alpaca, etc. etc.
N. B.—Toutes ces marchandises sont d'importation récente et manufacturées pour le détail de la ville.
Les marchandises pourront être examinées le mercredi 27 courant.
Conditions à la vente. 22 avril

Chapeaux et linge fait.

PAR E. ROGER & Co.

JEUDI, 28 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28 rue de la Vieille Levée—
50 caisses chapeaux paille pour hommes et enfants tels que Panama, Leghorn noir, paille fantaisie, etc.
ET
Une facture linge fait comprenant un bel assortiment—Conditions à la vente. 27av

50 caisses chaussures pour femmes, et 100 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes et enfants.

PAR E. ROGER & CO.

JEUDI 28 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille-Levée—
50 caisses chaussures pour femmes, comprenant un assortiment choisi et complet.
Aussi:
100 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes et enfants, marchandise fraîche et parfaitement assortie.
Conditions à la vente. 27 avril

Rubans et marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co.

JEUDI 28 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, 28 rue de la Vieille Levée—
50 cartons rubans à chapeaux et ceintures;
ET
Un assortiment de marchandises sèches de saison, telles que indiennes, cotons blancs, cotonnades, mousselines, etc.
Conditions à la vente. 27 av

Meubles en palissandre, tapis de Bruxelles, etc.
Pour cause de départ.

PAR TOURNÉ & THOMAS.

SAMEDI 30 courant à 11 heures, il sera vendu au domicile de M. Pinard, encoignure des rues St Claude et Orléans, sans réserve—
Beaux meubles en palissandre: armoires à glace; lits; tables; fauteuils, 2 belles garnitures de cheminée; glaces françaises; un meuble de salle à manger; tapis de Bruxelles neufs; tableaux à l'huile; verrerie, vaisselle; etc.
Conditions—Comptant à la livraison. 27av

VENTE A CREDIT.
Barèges anglais et Chemises en coton blanc et écru.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MERCREDI 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77
Une facture de barèges anglais.
—AUSSI—
Un assortiment de chemises en coton écru et blanc
Conditions à la vente 27 avril

Riz! Riz! Riz!

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

SAMEDI, 30 du courant, à 11 heures et demie du matin, il sera vendu, pour clore des consignations à l'arrivée, [illegible] l'encoignure des rues Notre Dame et Commerce:
201 tierçons de riz, en bon état.
Vente positive—Conditions—comptant. 27avril

Vente pour cause de changement de domicile.
Eaux-de vie, Vins, Huile d'olive, Varmouth, Absynthe, Sardines, Amandes, etc.

PAR BERNARD TURPIN.

SAMEDI 30 avril 1859 à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin no 20, rue Conti, entre Chartres et Vieille Levée, second district:
200 paniers huile d'olive Plagniol et Rocquefeuil;
120 do champagne, différentes marques;
28 futailles eaux de vie françaises, différentes marques;
20 quarts pipes vin de Porto;
20 do do vin de Madère;
25 octaves do do;
18 barils vin de Sherry;
15 balles amandes coque tendre;
30 caisses vermouth Picard & Co;
120 do absynthe et liqueurs superfines;
500 paniers anisette;
250 caisses vin rouge, Pouget, Lavidalié & Co;
100 do vin blanc, Haut Sauterne.
Sardines à l'huile, cerises à l'eau de vie, muscat, rhum de la Jamaïque, whisky d'Irlande et d'Ecosse, genièvre de Hollande, etc
Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente.
Conditions—libérales à la vente. 27 avril

Vente importante d'esclaves appartenant à la boulangerie de New-York et tous pleinement garantis.

PAR JULIAN NEVILLE & Co,
JULIAN NEVILLE, encanteur.
Bureau, No 11, Commercial Place.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 12 mai, à midi, au City Hotel, rue de la Commune, les esclaves ci-après décrits, savoir—
1—CLAYTON, âgé d'environ 32 ans, bon boulanger et domestique.
2—JOHN, âgé d'environ 31 ans, excellent boulanger et jardinier.
3—ISAAC, âgé d'environ 20 ans, excellent boulanger fait parfaitement le candi.
4—LUCINDA, âgée d'environ 45 ans, et sa fille Sarah âgée d'environ 14 ans. Lucinda est bonne cuisinière. Sarah est bonne domestique et gardienne d'enfants.
5—CHARLOTTE, âgée d'environ 26 ans, et ses deux enfants, Angelica âgée de 6 ans et un petit garçon de 5 mois. Charlotte est bonne blanchisseuse, s'entend à la façon des robes de dames, etc.
Ces esclaves sont pleinement garantis. Conditions, comptant.
Les actes de vente pardevant A Commandeur, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Les personnes qui voudraient voir ces esclaves et celles qui voudraient acheter à l'amiable sont invitées à s'adresser au propriétaire, No 91, rue Apollon.
27avril

Succession de Mme Constance Perret, femme de Joseph Girod.—Belles propriétés améliorées à l'encoignure des rues Palmyra et Derbigny.

PAR J. A. BEARD & Co,
GARDNER SMITH encanteur.

VENDREDI, 27 mai 1859, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse St Louis, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 25 avril 1859, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la susdite succession:
QUATRE TERRAINS, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Derbigny, Roman, Gasquet et Palmyre, formant l'encoignure des rues Palmyre et Derbigny, sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces 2 lignes.
Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente jusqu'à l'échéance et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement. Les améliorations devront être assurées pour $1000 et les polices transférées aux porteurs des billets.
Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.
27 avril—6 13 20 27 mai

VENTE JUDICIAIRE.
Jean Lacoste vs ses créanciers—No 1103.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Troisième Cour de District Judiciaire—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable la Troisième Cour de District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, je ferai vendre à l'encan à l'Hotel de la Cité, rue de la Commune, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, entre les rues des Magasins et Camp, SAMEDI, 28 mai 1859, à 12 heures M, la propriété ci-après décrite:
Une certaine portion de terre sise en la paroisse de Jefferson de cet Etat, mesurant trois arpents de face aux deux côtés du Chemin de la Metairie et bornée au Sud par la ligne de derrière de Carrollton, au Nord par le lac Pontchartrain, et adjoignant d'un côté la propriété appartenant ci-devant à Angelina Aury et de l'autre à celle appartenant ci-devant à Narcisse Lasso. [illegible]
Les bâtisses et améliorations consistent en deux maisons de résidence, deux grands hangards, une grande écurie, cuisine, barrières, etc.
Aussi avec ladite propriété, environ 2500 douves et têtes de barils, environ 1000 pieux, [illegible]
Le tout abandonné par ledit insolvable à ses créanciers.
Conditions de la vente—Comptant sur les lieux.
L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
GUY DREUX, shérif de la paroisse de Jefferson
27 avril—6 13 20 27 mai

CAFE—[illegible] par F. JACOB, DUBSUMIER & Co, 65, 67 et 69 Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

Succession de FEU BENJAMIN POYDRAS DE LALANDE.

Grande vente de très beaux terrains situés dans le Troisième District, convenant parfaitement pour des résidences de familles et pour le jardinage.—Vente à très long terme, en billets sans endosseurs et sans intérêt.

PAR N. VIGNIE, encanteur.
Bureau—Encoignure de la rue Conti et Passage de la Bourse.

MARDI 3 mai 1859, et le jour suivant, à midi, il sera vendu à l'enchère publique et aux plus hauts enchérisseurs, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, dans la rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 25 janvier 1859 et d'après des esquisses de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, déposées au bureau de l'encanteur pour y être examinées—les propriétés ci-après décrites et appartenant à ladite succession:

1o—Trois terrains situés dans l'ilet borné no 94 compris entre les rues Champs Elysées Moralès, Marigny et Urquhart. Lesdits terrains font face à la rue Marigny.
2o—Un terrain situé dans l'ilet no 493 compris entre les rues Marigny, Moralès, Mandeville et Urquhart. Ledit terrain fait face à la rue Mandeville.
3o—Deux terrains situés dans l'ilet no 511 compris entre les rues Espagne, Moralès, Washington et Urquhart. Lesdits terrains forment l'encoignure des rues Espagne et Urquhart.
4o—Dix-huit terrains situés dans l'ilet no 396 compris entre les rues Musique, Bons-Enfants, Lafayette et Moralès.
5o—Vingt-six terrains situés dans l'ilet no 489 compris entre les rues Musique, Moralès, Lafayette, Arts et Urquhart.
6o—Un morceau de terre de forme triangulaire, no 483, compris entre les rues Arts, Lafayette et Urquhart.
7o—Dix terrains situés dans l'ilet no 518 compris entre les rues Arts, Urquhart, Lafayette et Girod.
8o—Vingt terrains situés dans l'ilet no 526 compris entre les rues Arts, Girod, Lafayette et St Jean Baptiste.
9o—Vingt-quatre terrains situés dans l'ilet no 546 compris entre les rues Arts, St Jean Baptiste, Lafayette, Peintres et St Avid.
10—Un morceau de terre de forme triangulaire, no 546 A, compris entre les rues Peintres, Lafayette et St Avid.
11—Vingt-deux terrains situés dans l'ilet no 741 compris entre les rues Arts, St Avid, Peintres et Prosper.
12—Sept terrains situés dans l'ilet no 740 compris entre les rues Peintres, St Avid, Lafayette et Prosper.
13—Vingt terrains situés dans l'ilet no 781 compris entre les rues Peintres, Prosper, Lafayette, Franklin et Solidelle.
14—Vingt quatre terrains situés dans l'ilet no 875 compris entre les rues Peintres, Solidelle, Franklin et Josephine.
15—Un morceau de terre de forme triangulaire, no 874 compris entre les rues Franklin, Lafayette et Josephine.
16—Sept terrains situés dans l'ilet no 972 compris entre les rues Franklin, Josephine, Lafayette et Célestine.
17—Vingt terrains situés dans l'ilet no 1016 compris entre les rues Franklin, Célestine, Lafayette, Chasseurs et Genie.
18—Vingt quatre terrains situés dans l'ilet No 1067 compris entre les rues Franklin, Genie, Chasseurs et Liberaux.
19—Un morceau de terre de forme triangulaire, no 1068, compris entre les rues Chasseurs, Lafayette et Liberaux.
20—Quinze terrains situés dans l'ilet no 1163 compris entre les rues Chasseurs Libéraux, Lafayette et Force.
21—Vingt-trois terrains situés dans l'ilet No 1219 compris entre les rues Chasseurs, Force, Lafayette, Deer et Vertu.
22—Quatre terrains situés dans l'ilet No 1317 compris entre les rues Deer, Vertu, Lafayette et Magistrats.
23—Seize terrains situés dans l'ilet No 1388 compris entre les rues Deer, Magistrat, Lafayette et Lot.
24—Vingt-cinq terrains situés dans l'ilet No 1487 compris entre les rues Deer, Lot, Lafayette, Hare et Florida.
25—Treize terrains situés dans l'ilet No 1378 compris entre les rues Champs-Elysées, Magistrats, Marigny et Lot.
26—Quinze terrains situés dans l'ilet No 1210 compris entre les rues Champs-Elysées, Vertu, Marigny et Force
27—Huit terrains situés dans l'ilet No 7327 compris entre les rues Champs Elysées, Vertu, Marigny et Magistrats.
28—Un ilet de terre No 1589, compris entre les rues Champs-Elysées, Industrie, Marigny et la Place du Commerce.
29—Un ilet de terre No 1590 compris entre les rues Marigny, Florida, Mandeville et Industrie.
30—Un ilet de terre No 1591, compris entre les rues Mandeville, Florida, Espagne et Industrie.
31—Un ilet de terre No 1592, compris entre les rues Espagne, Washington, Florida et Industrie.
32—Un ilet de terre, No 1593, compris entre les rues Washington, Florida, Musique et Industrie.
33—Un ilet de terre, No 1594, compris entre les rues Musique, Florida, Arts et Industrie
34—Un ilet de terre, No 1595, compris entre les rues Arts, Florida, Peintres et Industrie
35—Un ilet de terre, No 1596 compris entre les rues Peintres, Industrie, Franklin et la Place de la Constitution.
36—Un ilet de terre, No 1597, compris entre les rues Franklin, Industrie, Chasseurs et la Place de la Constitution.
37—Un ilet de terre, No 1598, compris entre les rues Chasseur, Florida, Deer et Industrie.
38—Un ilet de terre, No 1599, compris entre les rues Deer, Florida, Hare et Industrie.
39—Un ilet de terre, No 1600, compris entre les rues Hare, Florida, Lafayette et Industrie.
40—Un ilet de terre, No 1712, compris entre les rues Champs-Elysées, Industrie, Marigny et Agriculture.
41—Un ilet de terre, No 1711, compris entre les rues Marigny, Industrie, Mandeville et Agriculture.
42—Un ilet de terre, No 1710, compris entre les rues Mandeville, Industrie, Espagne et Agriculture.
43—Un ilet de terre, No 1709, compris entre les rues Espagne, Industrie, Washington et Agriculture.
44—Un ilet de terre, No 1708, compris entre les rues Washington, Industrie, Musique et Agriculture.
45—Un ilet de terre, No 1707, compris entre les rues Musique, Industrie, Arts et Agriculture.
46—Un ilet de terre, No 1706, compris entre les rues Arts, Industrie, Peintres et Agriculture.
47—Un ilet de terre, No 1705, compris entre les rues Peintres, Industrie, Franklin et Agriculture.
48—Un ilet de terre, No 1704, compris entre les rues Franklin, Industrie, Chasseurs et Agriculture.
49—Un ilet de terre, No 1703, compris entre les rues Chasseurs, Industrie, Deer et Agriculture.
50—Un ilet de terre, No 1702, compris entre les rues Deer, Industrie, Hare et Agriculture.
51—Un ilet de terre, No 1701, compris entre les rues Hare, Industrie, Peuple et Agriculture.
52—Un ilet de terre, No 1796 compris entre les rues Champs Elysées, Agriculture, Marigny et Abondance.
53—Un ilet de terre, No 1797, compris entre les rues Marigny, Agriculture, Mandeville et Abondance.
54—Un ilet de terre, No 1798, compris entre les rues Mandeville, Agriculture, Espagne et Abondance.
55—Un ilet de terre, No 1799, compris entre les rues Espagne, Agriculture, Washington et Abondance.
56—Un ilet de terre, No 1800, compris entre les rues Washington, Agriculture, Musique et Abondance.
57—Un ilet de terre, No 1801, compris entre les rues Musique, Agriculture, Arts et Abondance.
58—Un ilet de terre, No 1802, compris entre les rues Arts, Agriculture, Peintres et Abondance.
59—Un ilet de terre, No 1803, compris entre les rues Peintres, Agriculture, Franklin et Abondance.
60—Un ilet de terre, No 1804, compris entre les rues Franklin, Agriculture, Chasseurs et Abondance.
61—Un ilet de terre, No 1805, compris entre les rues Chasseurs, Agriculture, Deer et Abondance.
62—Un ilet de terre, No 1806, compris entre les rues Deer, Agriculture, Hare et Abondance.
63—Un ilet de terre, No 1807, compris entre les rues Hare, Agriculture, Peuple et Abondance.
64—Un ilet de terre, No 1808, compris entre les rues Peuple, Agriculture, Lafayette et Abondance.
65—Un ilet de terre, No 1923, compris entre les rues Champs Elysées, Abondance, Marigny et Tresor.
66—Un ilet de terre, No 1922, compris entre les rues Marigny, Abondance, Mandeville et Tresor.
67—Un ilet de terre, No 1921, compris entre les rues Mandeville, Abondance, Espagne et Tresor.
68—Un ilet de terre, No 1920, compris entre les rues Espagne, Abondance, Washington et Tresor.
69—Un ilet de terre, No 1919, compris entre les rues Washington, Abondance, Musique et Tresor.
70—Un ilet de terre, No 1918, compris entre les rues Musique, Abondance, Arts et Tresor.
71—Un ilet de terre, No 1917, compris entre les rues Arts, Abondance, Peintres et Tresor.
72—Un ilet de terre, No 1916, compris entre les rues Peintres, Abondance, Franklin et Tresor.
73—Un lot de terre, No 1915, compris entre les rues Franklin, Abondance, Chasseurs et Tresor.
74—Un ilet de terre, No 1914, compris entre les rues Chasseurs, Abondance, Deer et Tresor.
75—Un ilet de terre, No 1913, compris entre les rues Deer, Abondance, Hare et Tresor.
76—Un ilet de terre, No 1912, compris entre les rues Hare, Abondance, Peuple et Tresor.
77—Un ilet de terre, No 1911, compris entre les rues Peuple, Abondance, Lafayette et Tresor.
78—Une partie d'un ilet de terre, No 1972, compris entre les rues Champs Elysées, Tresor, Mandeville, et Bienfaits.
79—Une partie d'un ilet de terre, No 1973, compris entre les rues Marigny, Tresor, Mandeville et Bienfaits.
8—Une partie d'un ilet de terre, No 1974, compris entre les rues Mandeville, Tresor, Espagne et Bienfaits.
81—Un ilet de terre, No 1975, compris entre les rues Espagne, Tresor, Washington et Bienfaits.
82—Un ilet de terre, No 1976, compris entre les rues Washington, Tresor, Musique et Bienfaits.
83—Un ilet de terre, No 1977, compris entre les rues Musique, Trésor, Arts et Bienfaits.
84—Un ilet de terre, No 1978, compris entre les rues Arts, Tresor, Peintres et Bienfaits.
85—Un ilet de terre, no 1979, compris entre les rues Peintres, Tresor, Franklin et Bienfaits.
86—Un ilet de terre, No 1980, compris entre les rues Franklin, Tresor, Chasseurs et Bienfaits.
87—Un ilet de terre, no 1981, compris entre les rues Chasseurs, Tresor, Deer et Bienfaits
88—Un ilet de terre, no 1982, compris entre les rues Deer, Tresor, Hare et Bienfaits
89—Un ilet de terre, no 1983, compris entre les rues Hare, Tresor, Peuple et Bienfaits
9—Un ilet de terre, no 1984, compris entre les rues Peuple, Tresor, Lafayette, Fools et Bienfaits.
91—Un morceau de terre de forme triangulaire, no 1985, compris entre les rues Fools, Lafayette et Bienfaits.
92—Une partie d'un ilet de terre, no 2100, compris entre les rues Espagne, Bienfaits, Washington et Humanité.
93—Un ilet de terre, no 2099, compris entre les rues Washington, Bienfaits, Musique et Humanité.
94—Un ilet de terre, no 2098, compris entre les rues Musique, Bienfaits, Arts et Humanité.
95—Une partie d'un ilet de terre, no 2097, compris entre les rues Arts, Bienfaits, Peintres et Humanité.
96—Une partie d'un ilet de terre, no 2096, compris entre les rues Peintres, Bienfaits, Franklin et Humanité.
97—Une partie d'un ilet de terre, no 2095, compris entre les rues Franklin, Bienfaits, Chasseurs et Humanité.
98—Une partie d'un ilet de terre, no 2094, compris entre les rues Chasseurs, Bienfaits, Deer et Humanité.
99—Une partie d'un ilet de terre, no 2093, compris entre les rues Deer, Bienfaits, Hare et Humanité.
100—Une partie d'un ilet de terre, no 2092, compris entre les rues Hare, Bienfaits, Peuple et Humanité.
101—Une partie d'un ilet de terre, no 2091, compris entre les rues Peuple, Bienfaits, Fools et Humanité.
102—Une partie d'un ilet de terre, no 2090, compris entre les rues Fools, Bienfaits, Lafayette et Humanité.
103—Une partie d'un ilet de terre, no 2148, compris entre les rues Espagne, Humanité, Plaisir et la Place de l'Union.
104—La moitié indivise d'un ilet de terre, no 645, compris entre les rues Musique, St Jean Baptiste, Arts et St Avid.
105—Six terrains et demi situés dans l'ilet no 612, compris entre les rues Musique, Girod, Arts et St Jean Baptiste.
106—Trois terrains situés dans l'ilet no 292, compris entre les rues Barthélemy, Craps, Mazant et Amour.
107—Cinq terrains situés dans l'ilet no 241, compris entre les rues Barthélemy, Grands Hommes, Mazant et Craps.
108—Deux terrains situés dans l'ilet no 180, compris entre les rues Barthélemy, Casacalvo, Mazant et Grands Hommes.
109—Sept terrains situés dans l'ilet no 240, compris entre les rues Mazant, Grands Hommes, France et Craps.
110—Un terrain situé dans l'ilet No 254, compris entre les rues Pauline, Amour, Barthélemy et Bons-Enfants.
111—La moitié indivise de trois terrains situés dans l'ilet No 183, compris entre les rues France, Casacalvo, Lesseps et Grands Hommes.
112—La moitié indivise d'un terrain situé dans l'ilet No 180, compris entre les rues France, Moreau, Casacalvo et Lesseps.
L'autre moitié indivise des quatre terrains ci-dessus décrits sera vendue avec le consentement du propriétaire, aux mêmes termes et conditions.
[illegible]
Onze terrains situés dans l'ilet No 293, compris entre les rues Mazant, Craps, France et Amour
Sept terrains situés dans l'ilet No 411, compris entre les rues Barthélemy, Mazant, Casacalvo et Moralès.
Un terrain situé dans l'ilet No 631, compris entre les rues St Antoine, Girod, Bagatelle et St Jean Baptiste, avec une maison basse en bois qui se trouve sur ledit terrain.
La moitié indivise d'un morceau de terre situé dans l'ilet No 684, compris entre les rues Claiborne, Laharpe, Robertson et St Bernard.
Deux morceaux de terre situés dans l'ilet compris entre les rues [illegible], Josephine et Olive formant environ la moitié dudit ilet.
Un morceau de terre situé dans l'ilet compris entre les rues Josephine, Bagatelle, St André et Olive.
Un morceau de terre situé dans l'ilet compris entre les rues Joséphine, [illegible], St-André et Wilbur.
Un terrain situé dans l'ilet compris entre les rues Ste-Marie, Laurel, Tchoupitoulas et Magazine. Ledit terrain fait face à la rue des Magasins. Ensemble une boutique de charpentier, hangar, [illegible] qui se trouvent sur ledit terrain.
Termes et conditions—Un quart comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans en crédit en billets des acquéreurs, à leur propre ordre, faits payables à la banque de l'Etat de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec privilège du vendeur. Les dits billets, en cas de non paiement à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne doit pas être interprétée de manière à retarder d'une façon quelconque le paiement desdits billets. Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais.
Les actes de vente pardevant M. S. Magner, et Gottschalk, notaires publics.
On peut se procurer des plans lithographiés en s'adressant au bureau de l'encanteur.
1 avril—1 .6 26 27 28 29 30, mai 2 3

SUCCESSION DE JOHN M'DONOGH.

Vente de Propriétés de très grande valeur, appartenant conjointement aux villes de la Nouvelle Orléans et de Baltimore.—Cette vente, à de très longs termes et sans réserve, est faite pour effectuer un partage entre Baltimore et la Nouvelle-Orléans. Cent-neuf ilets de terre, situés dans le Quatrième District et divisés en terrains.

PAR N. VIGNIE, encanteur officiel,
Bureau No. 8 Arcade de Banks.

LUNDI, 2 mai 1859, et les jours suivants, à midi, il sera vendu à l'encan, au City Hotel, rue de la Commune, en vertu des résolutions et ordonnances du Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites, appartenant aux villes de la Nouvelle Orléans et de Baltimore et provenant de la succession de feu John McDonogh.
CENT NEUF ILETS DE TERRE, dans le 4ème District de la Nouvelle Orléans, divisés en dix-sept cent quatre-vingt-quinze terrains et désignés sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, comme portant les Nos 1 à 109 inclusivement; ledit plan sera déposé dans l'étude du notaire de cette ville, pour s'y référer, et avant la vente; dans les bureaux de l'encanteur, et sera exposé au City Hotel pendant plusieurs jours précédant la vente.
On peut se procurer des copies lithographiées dudit plan, dans les bureaux de l'encanteur de la ville, N. Vignié, au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, et au No. 8 Arcade de Banks.

Ilets faisant face sur l'Avenue St-George et sur la rue Jacobs, entre les rues Philippe et Harmony, intersectés par les rues Première, Seconde, Troisième, Quatrième, l'Avenue Washington, les rues Sixième et Septième.

L'ilet No 1 est de forme triangulaire, mesurant 86 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Philippe, 197 pieds 8 pouces 5 lignes sur la rue Howard, 183 pieds 6 pouces sur l'Avenue St George, et 12 pieds 9 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, à l'intersection de la rue Howard et de l'Avenue St-George.
L'ilet no 2, borné par les rues Howard, Philippe, Jacobs et Première, est divisé en 14 terrains, de grandes dimensions, façade et profondeur.
L'ilet no 3, borné par l'Avenue St-George, les rues Première, Jacobs et Seconde, est divisé en 22 terrains, ayant en moyenne chacun 32 pieds de face sur environ 126 pieds de profondeur.
L'ilet no 4, borné par l'Avenue St-George, les rues Seconde, Jacobs et Troisième, est divisé en 22 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions, façades et profondeur, que les précédents.
L'ilet no 5, borné par l'Avenue St George, les rues Troisième, Jacobs et Quatrième, est divisé en 22 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions, façade et profondeur, que les précédents.
L'ilet no 6, borné par l'Avenue St George, les rues Quatrième et Jacobs, et l'Avenue Washington, est divisé en 22 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de façade, sur 129 pieds de profondeur.
L'ilet no 7, borné par les Avenues St-George et Washington, les rues Jacobs et Sixième, est divisé en 31 terrains, ayant chacun 32 pieds de façade sur 128 pieds de profondeur, à l'exception des terrains formant clef, qui ont une profondeur de 176 pieds.
L'ilet no 8, borné par l'Avenue St George, les rues Sixième, Jacobs et Septième, est divisé en 22 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de façade sur 1.5 pieds de profondeur.
L'ilet no 9 est de forme triangulaire et divisé en trois terrains, ainsi qu'on peut le voir sur le plan; il est borné par la rue Septième, Jacobs et l'Avenue St-George.
L'ilet no 10 est de forme triangulaire et borné, d'un côté par la ligne qui sépare le Quatrième District de la ville de Jefferson; d'un autre côté par la rue Harmony, sur laquelle il mesure 248 pieds 1 pouce 3 lignes de face; il a 40 pieds 6 pouces 2 lignes sur l'autre ligne.

Ilets faisant face sur les rues Jacobs et Solis, intersectés par les rues désignées dans la description des Nos 1 à 10.

L'ilet no 11 est de forme triangulaire, borné par les rues Jacobs, Septième, Solis et Harmony.
L'ilet no 12, borné par les rues Jacobs, Sixième, Solis et Septième, est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face sur 125 pieds de profondeur.
L'ilet no 13, borné par les rues Jacobs, l'Avenue Washington, les rues Solis et Sixième, est divisé en 30 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face sur 128 pieds de profondeur, à l'exception des terrains de clef, lesquels mesurent 32 pieds de face sur 134 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur.
L'ilet no 14, borné par les rues Jacobs, Quatrième et Solis et l'avenue Washington, est divisé en 18 terrains, ayant chacun 31 pieds de face sur 129 pieds de profondeur.
L'ilet no 15, borné par les rues Jacobs, Troisième, Solis et Quatrième, est divisé en 18 terrains ayant environ les mêmes dimensions, façade et profondeur, que les précédents du no 14.
L'ilet no 16, borné par les rues Jacobs, Seconde, Solis et Troisième, est divisé en 18 terrains, ayant environ les mêmes dimensions, façade et profondeur, que ceux décrits au no 14.
L'ilet no 17, borné par les rues Jacobs, Première, Solis et Seconde, est divisé en 18 terrains, ayant les mêmes dimensions environ que les précédents.
L'ilet no 18, borné par les rues Jacobs, Philippe, Solis et Première, est divisé en 13 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces pour les terrains sur la rue Première, et de 123 pieds 4 pouces 7 lignes pour les terrains sur les rues Jacobs et Solis; le terrain de clef possède une profondeur de 183 pieds 6 pouces.

Ilets faisant face sur les rues Solis et Maunsel, intersectés par les rues désignées dans la description des Nos 1 à 10.

L'ilet no 19, borné par les rues Solis, Philippe, Maunsel et Première, est divisé en 13 terrains ayant environ les mêmes dimensions que les terrains de l'ilet no 18.
L'ilet no 20, borné par les rues Solis, Première, Maunsel et Seconde, est divisé en 18 terrains mesurant chacun environ 30 pieds de face sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces.
L'ilet no 21, borné par les rues Solis, Seconde, Maunsel et Troisième, est divisé en 18 terrains, ayant environ les mêmes dimensions que les terrains de l'ilet no 20.
L'ilet no 22, borné par les rues Solis, Troisième, Maunsel et Quatrième, est divisé en 18 terrains ayant environ les mêmes dimensions que les terrains de l'ilet no 20.
L'ilet no 23, borné par les rues Solis, Quatrième, Maunsel et l'Avenue Washington, est divisé en 18 terrains ayant environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 20.
L'ilet no 24, borné par la rue Solis, l'avenue Washington, les rues Maunsel et Sixième, est divisé en 30 terrains; ceux qui font face à l'avenue Washington et à la rue Sixième mesurent environ 30 pieds de façade sur 128 pieds de profondeur; ceux qui font face aux rues Solis et Maunsel mesurent chacun 32 pieds de façade sur une profondeur d'environ 135 pieds 3 pouces 2 lignes.
L'ilet no 25, borné par les rues Solis, Sixième, Maunsel et Septième, est divisé en 18 terrains ayant chacun environ 30 pieds de face sur 125 pieds de profondeur.

Ilets bornés par les rues Maunsel et Clara, intersectés par les rues désignées dans la description des Nos 1 à 10.

L'ilet no 26, borné par les rues Maunsel, Sixième, Clara et Septième, est de forme irrégulière et divisé en 16 terrains, mesurant chacun environ 30 pieds de face sur une profondeur de 145 pieds, à l'exception des terrains nos 9, 10, 11 et 12, qui ont la même façade que les autres, sur une profondeur irrégulière, variant de 101 pieds à 125 pieds.
L'ilet no 27, borné par la rue Maunsel, l'Avenue Washington, les rues Clara et Sixième, est divisé en 28 terrains; ceux qui font face sur la rue Sixième et l'Avenue Washington mesurent environ 30 pieds 6 pouces de face sur 128 pieds de profondeur; ceux qui font face sur les rues Maunsel et Clara mesurent 32 pieds de face sur une profondeur d'environ 121 pieds 7 pouces.
L'ilet no 28, borné par les rues Maunsel, Quatrième, Clara et l'Avenue Washington, est divisé en 16 terrains, mesurant chacun environ 30 pieds 6 pouces de face sur 129 pieds de profondeur.
L'ilet no 29, borné par les rues Maunsel, Troisième, Clara et Quatrième, est divisé en 16 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 28.
L'ilet no 30, borné par les rues Maunsel, Seconde, Clara et Troisième, est divisé en 16 terrains ayant chacun environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 28.
L'ilet no 31, borné par les rues Maunsel, Première, Clara et Seconde, est divisé en 16 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 28.
L'ilet no 32, borné par les rues Maunsel, Philippe, Clara et Première, est divisé en 12 terrains; ceux qui font face sur la rue Première mesurent chacun environ 30 pieds 6 pouces de face sur 119 pieds 6 pouces de profondeur; ceux qui font face aux rues Maunsel et Clara mesurent chacun 32 pieds de face sur une profondeur d'environ 121 pieds 7 pouces.

Ilets faisant face sur les rues Clara et Martin, intersectés par les rues désignées dans la description des nos 1 à 10.

L'ilet no 33, borné par les rues Clara, Philippe, Martin et Première, est divisé en 13 terrains, mesurant chacun environ 32 pieds de face sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces pour ceux qui font face sur la rue Première, et d'environ 130 pieds 6 pouces pour ceux qui font face sur les rues Clara et Martin; le terrain formant clef [illegible] de la rue Première et de la rue Philippe et possède une profondeur de 183 pieds 6 pouces.
L'ilet no 34, borné par les rues Clara, Première, Martin et Seconde, est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 32 pieds 6 pouces de face sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.
L'ilet no 35, borné par les rues Clara, Seconde, Martin et Troisième, est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 34.
L'ilet no 36, borné par les rues Clara, Troisième, Martin et Quatrième, est divisé en 18 terrains, ayant environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 34.
L'ilet no 37, borné par les rues Clara et Quatrième, l'Avenue Washington et la rue Martin, est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 34.
L'ilet no 38, borné par l'Avenue Washington, les rues Martin, Sixième et Clara, est divisé en 30 terrains; ceux situés sur l'Avenue Washington et la rue Sixième ont chacun environ 32 pieds 6 pouces de face sur 128 pieds de profondeur; ceux situés sur les rues Martin et Clara mesurent chacun 32 pieds de face sur environ 146 pieds 9 pouces de profondeur.
L'ilet no 39, borné par les rues Clara, Harmony, Martin et Sixième, est de forme irrégulière et divisé en 12 terrains. Les terrains nos 1 à 9, sur la rue Sixième, mesurent chacun environ 32 pieds de face sur une profondeur de 135 pieds de profondeur; le terrain no 10 mesure 39 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Martin, 148 pieds 3 pouces 3 lignes face à la rue Harmony; 145 pieds 9 pouces 5 lignes sur l'autre ligne latérale et 60 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne du fond [illegible] nos 11 et 12; le terrain no 11 mesure 30 pieds 10 pouces de face à la rue Clara, 38 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, 149 pieds 3 pouces 2 lignes sur la rue Harmony, et 146 pieds 9 pouces sur l'autre ligne latérale; le terrain no 12 est contigu au terrain no 10, et mesure 32 pieds de face sur 146 pieds 9 pouces de profondeur.

Ilets faisant face aux rues Claiborne et Martin, intersectés comme les précédens.

L'ilet No 40 est de forme irrégulière et borné par les rues Claiborne, Sixième, Martin et Harmonie. Il est divisé en 6 terrains, ayant en moyenne environ 32 pieds de face, sur une profondeur variant de 125 à 154 pieds.
L'ilet no 41 est borné par les rues Claiborne et Sixième, l'Avenue Washington et la rue Martin. Il est divisé en 30 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de face sur une profondeur de 128 à 148 pieds 9 pouces 1 ligne.
L'ilet no 42 est borné par les rues Claiborne et Quatrième, l'Avenue Washington et la rue Martin. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 32 pieds 6 pouces de face sur une profondeur de 129 à 130 pieds 6 pouces 1 ligne.
L'ilet no 43 est borné par les rues Claiborne, Troisième, Martin et Quatrième et est divisé en 18 terrains ayant chacun en moyenne environ 32 pieds de face sur une profondeur de 127 à 130 pieds 6 pouces et 1 ligne.
L'ilet no 44 est borné par les rues Claiborne, Seconde, Martin et Troisième. Il est divisé en 18 terrains ayant chacun en moyenne environ 32 pieds 6 pouces, sur une profondeur d'environ 130 pieds 6 pouces.
L'ilet no 45 est borné par les rues Claiborne, Première, Martin et Seconde. Il est divisé en 18 terrains, ayant à peu près les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
L'ilet no 46 est borné par les rues Claiborne, Martin, Philippe et Première. Il est divisé en 13 terrains ayant chacun en moyenne environ 31 pieds, sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces à 130 pieds 6 pouces 1 ligne. Le terrain no 7 a 183 pieds 6 pouces de profondeur, et s'étend de la rue Première à la rue Philippe.

Ilets faisant face aux rues Claiborne et Derbigny, intersectés comme les précédents et bornés à leur limite supérieure par l'Avenue Upper Line.

Le no 47 est une fraction d'ilet divisé en 13 terrains, faisant face aux rues Claiborne, Première et Derbigny, et ayant chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne, 32 pieds de face aux rues Première et Derbigny, sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces à 128 pieds. Le terrain no 7 a une profondeur de 183 pieds 6 pouces.
L'ilet no 48 est borné par les rues Claiborne, Première, Derbigny et Seconde. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de face sur une profondeur de 124 à 126 pieds 6 pouces.
L'ilet no 49 est borné par les rues Claiborne, Seconde, Derbigny et Troisième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que les précédents.
L'ilet no 50 est borné par les rues Claiborne, Troisième, Derbigny et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains, de 31 pieds 9 pouces à 32 pieds de face sur une profondeur de 124 à 127 pieds.
L'ilet no 51 est borné par les rues Claiborne, Quatrième et Derbigny et l'Avenue Washington. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que les précédents.
L'ilet No 52 est borné par la rue Claiborne, l'Avenue Washington, la rue Derbigny et l'Avenue Upper Line. Il est divisé en 30 terrains, ayant chacun 32 pieds de face et 117 à 142 pieds de profondeur. Les terrains nos 17, 18 et 19 sont de forme irrégulière et ont de 25 pieds 11 pouces 4 lignes à 32 pieds 6 pouces 3 lignes.

Ilet faisant face aux rues Derbigny et Roman, et intersectés comme le précédent.

L'ilet No 53 est de forme irrégulière et est borné par l'Avenue Upper Line, l'Avenue Washington, les rues Derbigny et Roman. Il est divisé en 27 terrains, ayant chacun une moyenne de 32 pieds de face sur une profondeur de 111 pieds 11 pouces 2 lignes à 143 pieds 11 pouces 2 lignes.
L'ilet no 54 est borné par l'Avenue Washington, les rues Derbigny, Quatrième et Roman. Il est divisé en 18 terrains ayant chacun 30 pieds 9 pouces de face sur une profondeur de 129 pieds.
L'ilet no 55 est borné par les rues Derbigny, Troisième, Roman et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que les précédents.
L'ilet no 56 est borné par les rues Derbigny, Seconde, Roman et Troisième. Il est divisé en 18 terrains, ayant environ la même façade que les précédents, sur une profondeur moyenne d'environ 130 pieds 7 pouces.
L'ilet no 57 est borné par les rues Derbigny, Première, Roman et Seconde. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun 30 pieds 9 pouces de face sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces.
Le no 58 est une fraction d'ilet et fait face aux rues Derbigny, Première et Roman. Il est divisé en 13 terrains, dont deux faisant face à la rue Première, ont environ 30 pieds 9 pouces sur 119 pieds 6 pouces de profondeur; et ceux faisant face aux rues Derbigny et Roman, 32 pieds sur une profondeur d'environ 122 pieds 11 pouces. Le terrain no 7 a une profondeur de 183 pieds 6 pouces.

Ilets faisant face aux rues Roman et Prieur, et intersectés comme les précédents.

Le no 59 est une fraction d'ilet et fait face aux rues Roman, Première et Prieur. Il est divisé en 13 lots d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
L'ilet no 60 est borné par les rues Roman, Prieur, Première et Seconde. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 30 pieds 9 pouces de face, sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces.
L'ilet no 61 est borné par les rues Roman, Seconde, Prieur et Troisième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
L'ilet no 62 est borné par les rues Roman, Troisième, Prieur et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains, d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
L'ilet no 63 est borné par les rues Roman, Quatrième, Prieur et l'Avenue Washington. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
L'ilet no 64 est de forme irrégulière et est borné par les rues Roman et Prieur, et les Avenues Washington et Upper Line. Il est divisé en 23 terrains de 30 à 32 pieds de face sur une profondeur de 120 à 148 pieds 1 pouce 5 lignes.

Terrains faisant face aux rues Prieur et Johnson, et intersectés comme les précédens.

L'ilet no 65 est de forme irrégulière et est divisé en 19 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face, sur une profondeur de 123 pieds 4 pouces 5 lignes et de 123 pieds 11 pouces 7 lignes à 142 pieds 10 pouces 2 lignes.
L'ilet No 66 est borné par les rues Prieur, Quatrième et Johnson et l'Avenue Washington. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face sur 126 pieds de profondeur.
L'ilet No. 67 est borné par les rues Prieur, Troisième, Johnson et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
L'ilet No. 68 est borné par les rues Prieur, Seconde, Johnson, et Troisième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
L'ilet No 69 est borné par les rues Prieur, Première, Johnson et Seconde. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
Le no 70 est une fraction d'ilet, faisant face aux rues Prieur, Première et Johnson. Il est divisé en 13 terrains de 30 pieds 4 pouces 5 lignes à 32 pieds de face, sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces à 122 pieds 4 pouces 6 lignes et 183 pieds 6 pouces.

Ilets faisant face aux rues Johnson et Galvez, et intersectés comme les précédens.

Le no 71 est une fraction d'ilet et fait face aux rues Johnson, Première et Galvez. Il est divisé en 12 terrains d'environ 30 pieds de face chacun, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 3 lignes à 122 pieds 4 pouces.
L'ilet No 72, borné par les rues Johnson, Première, Seconde et Galvez, est divisé en 16 terrains, ayant chacun de 30 à 32 pieds de face, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 3 lignes à 126 pieds 6 pouces.
L'ilet no 73 est borné par les rues Johnson, Seconde, Troisième et Galvez. Il est divisé en 16 terrains ayant chacun de 30 à 35 pieds de face, sur une profondeur d'environ 119 pieds 1 pouce 3 lignes et 131 pieds 1 pouce 3 lignes.
L'ilet no 74 est borné par les rues Johnson, Troisième, Galvez et Quatrième. Il est divisé en 16 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 3 lignes à 127 pieds.
L'ilet No 75 est borné par les rues Johnson, Quatrième, Galvez et l'Avenue Washington. Il est divisé en 16 terrains ayant chacun de 30 à 32 pieds 3 pouces de face, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 3 lignes à 129 pieds.
L'ilet no 76 est borné par les rues Johnson et Galvez, les Avenues Washington et Upper line. Il est divisé en 14 terrains, ayant chacun de 30 à 39 pieds 8 lignes de face, sur une profondeur de 110 pieds à 132 pieds 10 pouces 1 ligne.

Ilets faisant face aux rues Galvez et Miro, et intersectés comme les précédents.

L'ilet No 77 est borné par les rues Galvez et Miro, les Avenues Washington et Upper Line. Il est divisé en 9 terrains, ayant chacun de 30 à 47 pieds 7 pouces 4 lignes de face, sur une profondeur de 118 pieds 7 pouces 8 lignes à 153 pieds 10 pouces 6 lignes.
L'ilet no 78 est borné par les rues Galvez, Quatrième, Miro et l'Avenue Washington. Il est divisé en 16 terrains, ayant de 30 à 32 pieds 3 pouces de face, sur une profondeur de 118 pieds 7 pouces 4 lignes à 129 pieds.
L'ilet No 79 est borné par les rues Galvez, Troisième, Miro et Quatrième. Il est divisé en 16 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
L'ilet No 80 est borné par les rues Galvez, Seconde, Miro et Troisième. Il est divisé en 16 terrains ayant chacun de 30 à 35 pieds 2 pouces 7 lignes de face, sur une profondeur de 118 pieds 7 pouces 4 lignes et environ 131 pieds 4 pouces 3 lignes.
L'ilet No 81 est borné par les rues Galvez, Première, Miro et Seconde. Il est divisé en 16 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
Le No 82 est une fraction d'ilet et fait face aux rues Galvez, Première et Miro. Il est divisé en 12 terrains ayant de 30 à 30 pieds 7 pouces de face, sur une profondeur de 118 pieds 7 pouces 4 lignes à 122 pieds 6 pouces.
Le No 83 est un petit terrain triangulaire, formant le coin des rues Tonti et Melpomène, et ayant 4 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Tonti, 5 pieds 1 ligne sur la rue Melpomène, et 9 pieds 10 pouces 8 lignes sur l'autre ligne.

Ilets faisant face aux rues Miro et Tonti, bornés à leur limite inférieure par la rue Melpomène, et intersectés comme les précédents.

L'ilet No 84 est de forme triangulaire et est borné par les rues Melpomène, Tonti, Première et Miro. Il est divisé en 9 terrains, de 26 pieds 11 pouces 6 lignes, à 65 pieds 6 pouces 5 lignes de face, sur une profondeur de 63 pieds 3 pouces 2 lignes à 151 pieds 6 pouces.
L'ilet No 85 est borné par les rues Miro, Première, Tonti et Seconde. Il est divisé en 18 terrains ayant chacun environ 30 pieds de face, sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.
L'ilet No 86 est borné par les rues Miro, Seconde, Tonti et Troisième. Il est divisé en 18 terrains ayant environ 30 pieds de face, sur environ 131 pieds 5 pouces de profondeur.
L'ilet No 87 est borné par les rues Miro, Troisième, Tonti et Quatrième. Il est divisé en 16 terrains ayant chacun environ 30 pieds de face, sur 127 pieds de profondeur.
L'ilet No 88 est borné par les rues Miro, Quatrième, Tonti et l'Avenue Washington. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
L'ilet No 89 est de forme triangulaire et est borné par les rues Miro, Tonti, l'Avenue Washington et l'Avenue Upper Line. Il est divisé en 6 terrains de 32 à 41 pieds 5 pouces 6 lignes de face, sur une profondeur de 129 pieds 6 pouces 5 lignes à 145 pieds 6 pouces 7 lignes.

Ilets faisant face aux rues Tonti et Rocheblave, et intersectés comme les précédents.

L'ilet No 90 est de forme triangulaire et est borné par les Avenues Washington et Upper Line, les rues Tonti et Rocheblave. Il est divisé en 2 terrains. Le terrain No 1 a 64 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur d'environ 135 pieds entre lignes se rapprochant. Le No 2 a 15 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur d'environ 135 pieds entre lignes divergentes.
L'ilet No 91 est borné par les rues Tonti, Quatrième, Rocheblave et l'Avenue Washington. Il est divisé en 18 terrains ayant chacun environ 30 pieds de face sur 129 pieds de profondeur.
L'ilet No 92 est borné par les rues Tonti, Troisième, Rocheblave et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
L'ilet No 93 est borné par les rues Tonti, Seconde, Rocheblave et Troisième. Il est divisé en 18 terrains d'environ 30 pieds de face chacun, sur une profondeur d'environ 131 pieds 7 pouces.
L'ilet No 94 est borné par les rues Tonti, Première, Rocheblave et Seconde. Il est divisé en 18 terrains de 28 pieds 9 pouces 5 lignes à 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face, sur une profondeur de 95 pieds 3 pouces 1 ligne à 126 pieds 6 pouces.
L'ilet No 95 est de forme triangulaire et a 40 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Tonti, 97 pieds 9 pouces 5 lignes sur la rue Melpomène, et 89 pieds 5 lignes sur la rue Première.
Le No 96 est une fraction d'ilet de forme triangulaire, borné par les rues Tonti, Thalie, Rocheblave et Melpomène. Il est divisé en 6 terrains de 24 pieds 5 pouces 6 lignes à 60 pieds 9 pouces 6 lignes de face, sur une profondeur de 79 pieds 10 pouces à 162 pieds 10 pouces 2 lignes.

Ilets faisant face aux rues Rocheblave et Dorgenois, et intersectés comme les précédents.

Le No 97 est une fraction d'ilet de forme triangulaire, ayant 63 pieds 1 pouce de face à la rue Dorgenois, 138 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Thalie, et 152 pieds 3 pouces 1 ligne sur l'autre ligne.
L'ilet No 98 est borné par les rues Rocheblave, Thalie, Dorgenois et Melpomène. Il est divisé en 18 terrains, ayant de 32 pieds 6 pouces à 36 pieds 4 pouces 2 lignes de face, sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces 4 lignes à 213 pieds 2 lignes.
L'ilet No 99 est de forme triangulaire et borné par les rues Rocheblave, Melpomène, Dorgenois et Seconde. Il est divisé en 9 terrains, ayant chacun de 32 à 70 pieds de face, sur une profondeur de 68 pieds 2 pouces 4 lignes à 140 pieds 10 pouces et 5 lignes.
L'ilet No 100 est borné par les rues Rocheblave, Seconde, Dorgenois et Troisième. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de face sur 131 pieds 9 pouces de profondeur.
L'ilet No 101 est borné par les rues Rocheblave, Troisième, Dorgenois et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de face sur 127 pieds de profondeur.
L'ilet No 102 est borné par les rues Rocheblave, Quatrième, Dorgenois, et par l'intersection des Avenues Washington et Upper Line. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.
Le No 103 forme un petit triangle, ayant 6 pieds 2 pouces de face à la rue Rocheblave, 33 pieds 3 pouces 3 lignes sur l'avenue Washington, et 34 pieds 3 pouces 1 ligne sur l'avenue Upper Line.

Ilets entre les rues Dorgenois et Broad.

L'ilet No 104 est borné par les rues Dorgenois, Quatrième, Broad et l'avenue Upper Line. Il est divisé en 28 terrains, ayant de 24 pieds 4 pouces 1 ligne à 31 pieds 10 pouces 1 ligne de face, sur une profondeur de 100 à 131 pieds 6 pouces 3 lignes.
L'ilet No 105 est borné par les rues Dorgenois, Troisième, Broad et Quatrième. Il est divisé en 30 terrains, mesurant chacun environ 31 pieds 6 pouces de face, sur une profondeur de 127 pieds.
L'ilet No 106 de forme triangulaire, est borné par les rues Dorgenois, Seconde, Melpomène, Broad et Troisième. Il est divisé en 26 terrains ayant chacun de 31 pieds 2 pouces 5 lignes à 34 pieds 3 pouces 4 lignes de face, sur une profondeur de 100 à 197 pieds 3 pouces 7 lignes.
Le No 107 est un triangle ayant 39 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Dorgenois, 94 pieds 4 pouces 2 lignes sur la rue Melpomène, et 85 pieds 11 pouces 1 ligne sur la rue Seconde.
L'ilet No 108 est borné par les rues Melpomène, Dorgenois, Thalie et Broad. Il est divisé en 30 terrains dont 26 ont environ 31 pieds 6 pouces de face, sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces, 4 lignes, et 4 autres 27 pieds 11 pouces 5 lignes de face chacun, sur une profondeur de 126 pieds.
Le No 109 est une fraction d'ilet, de forme triangulaire, et est borné par les rues Dorgenois, Erato, Broad et Thalie. Il est divisé en 14 terrains de 25 pieds de face chacun, à l'exception des terrains de 1 à 13 inclusivement qui ont environ 31 pieds 6 pouces de face à la rue Thalie, sur une profondeur variant de 91 pieds 10 pouces à 249 pieds 7 pouces 1 ligne. Le terrain No. 14, de forme triangulaire, a 63 pieds de face à la rue Thalie, 11 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Broad, 149 pieds 9 pouces 2 lignes, sur la ligne la plus rapprochée de la rue Broad, et 147 pieds 4 pouces 6 lignes, sur la ligne qui la divise du terrain No 13.
TERMES ET CONDITIONS.—Un cinquième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec tous les privilèges du vendeur à la clause de "non aliénando." Les dits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au jour de l'échéance.
Dans le cas de non paiement après l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en aucune façon le paiement desdits billets.
Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais et devront se conformer aux termes et conditions ci-dessus mentionnés, dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente. En cas de délai ou de négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront revendues pour leur compte et risques, sans autre avis.
Les actes de vente pardevant E. Bouny, notaire de la ville, et E. Barnett, notaire de la ville de Baltimore. 25av

Vente péremptoire d'un superbe ilet de terre situé dans le faubourg Tremé, bien entouré et cultivé en jardin.

PAR P. & H. DEVERGES,
P. H. DEVERGES, encanteur.
Bureau 95, Passage de la Bourse au 1er

IL sera vendu samedi, 30 courant, à midi, à la Bourse St Louis, sans réserve aucune—
Un superbe ilet de terre contenant 17 lots de terre dans l'ilet et borné par les rues Broad, White, St Pierre et Toulouse. Cet ilet est entouré et établi en jardin. Il existe sur cette propriété une maison en bois.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets portant hypothèque et 6 0/0 d'intérêt du jour de leur date.
L'acte de vente pardevant Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23av

Grande vente, SANS RESERVE, de 282 terrains dans le Premier et le Deuxième Districts. Vente à de longs termes, pour clore une société.

PAR J. A. BEARD & Co,
GARDNER SMITH, encanteur.

JEUDI 28 avril 1859, il sera vendu à l'encan, à midi, à l'Arcade de Banks, pour clore une société, les propriétés ci-après décrites, savoir

Premier District.

1o—29 terrains situés dans l'ilet No 515 compris entre les rues Commune, Dorgenois, Gravier et Rocheblave.
2o—L'ilet No 540 ayant 319 pieds 9 pouces de face à la rue Broad 319 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue White, 506 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Baudin et 502 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Banks.—Ledit ilet renferme 42 terrains. Il est vis à vis du nouvel Hôpital de la Marine, dans les rues Commune et Broad et sont toutes deux coquillées; il a un entourage en pieux et des améliorations, comprenant une vacherie, une petite maison, une écurie, etc.
3o—6 terrains dans l'ilet No 541 compris entre les rues Commune, Baudin, Broad et White.
4o—L'ilet No 5 4 compris entre les rues Gayoso, Dupré, Gasquet et Palmyre. Ledit ilet renferme 23 terrains.
5o—L'ilet No 560 compris entre les rues Dupré, White, Palmyre et Banks. Il renferme 26 terrains.
6o—L'ilet No 561 compris entre les rues Dupré, White, Palmyre et Gasquet. Il renferme 24 terrains.

Deuxième District.

7o—L'ilet compris entre les rues Canal, Douane, Dupré et White. Il renferme 24 terrains.
8o—L'ilet compris entre les rues Douane, Bienville Dupré et White. Il renferme 24 terrains.
9o—L'ilet compris entre les rues Bienville, Conti, Dupré et White. Il renferme 24 terrains.
Les trois ilets susdits sont à un ilet de l'endroit où s'arrêtent les omnibus.
10o—L'ilet compris entre les rues Bienville, Conti, Carrollton, Avenue et St-James. Il renferme 22 terrains.
11o—L'ilet compris entre les rues Bienville, Douane, Carrollton Avenue et St James. Il renferme 26 terrains.
12o—12 terrains situés dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Conti, St. Patrick et Olympe. C'est la moitié de l'ilet qui fait face à la rue Bienville.
CONDITIONS.
Un quart comptant; le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, avec 6 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et 8 pour cent d'intérêt éventuel, garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, avec privilège du vendeur.
Les acquéreurs devront remplir les termes et conditions de la vente dans les dix jours qui suivront l'adjudication. En cas de délai ou de négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront revendues à leurs frais et risques, et pour leur compte, après cinq jours d'avis dans un journal quelconque de cette ville, sans autre avis ou mise en demeure.
On peut voir à l'Arcade, avant la vente, les plans des susdites propriétés.
Les actes de vente pardevant T. O Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. 16 avril

Une occasion rare pour les capitalistes.

La manufacture de la Nouvelle-Orléans, pour la corde et le cordage, à Jefferson City—Machine complète et le droit de patente de Tyler, pour la Louisiane.—Vente à l'encan, sans réserve.

PAR JULIAN NEVILLE & Co
JULIAN NEVILLE, encanteur
Bureau, 11 Commercial Place.

JEUDI, 28 avril 1859, à midi, au City Hotel, rue de la Commune, il sera vendu à l'encan:
Les belles bâtisses connues sous le nom de "New Orleans Manufactory for rope and cordage", comprenant une grande fabrique en briques, un dépôt pour la machine, un magasin, etc—étant ce morceau de terre situé au faubourg Bouligny, paroisse Jefferson dans cet Etat, renfermant trois lots de batture désignés par les lettres N. O. P. sur un plan dudit faubourg dressé par C. F Zimpfe, le 18 mars 1834 et déposé dans l'étude de L. T. Caire, ancien notaire de cette ville. Ledit morceau de terre est dans l'ilet H. du plan d'Ouest Bouligny et compris entre les rues Valence, Levée, Cadix et Front à la mer que des basses eaux. Ladite propriété a 180 pieds de face aux rues Levée et, indépendamment de la batture s'étend à 300 pieds dans la direction de la rue Front, entre lignes parallèles. Ensemble, la batture, les bâtisses, machines, outils et tous les droits et privilèges appartenant à ladite propriété. Egalement, les machines complètes et le droit de patente de P. B. Tyler pour l'Etat de la Louisiane.
Il y a plus de 1000 barils de charbon dans la cour et dans la batisse une quantité de nouvelles machines pour le chanvre, etc. Ces machines n'ont jamais servi et sont comprises dans la vente de la propriété.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets, en faveur de E. Shiff, échéant le 3 octobre 1859, chacun de $1,533 33 1/3, avec intérêt de 6 pour cent à partir du 6 octobre 1856. Pour la balance, un tiers comptant, pour le reste, paiement égaux en 1, 2 et 3 ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque sur la propriété et 8 pour cent dans le cas de non paiement à l'échéance.
Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur.
L'acte de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 18 avril

RIZ—100 tierçons riz choix de la Caroline, à vendre par F. JACOB, DUBSUMIER & CO 65, 67 et 69, Vieille-Levée
17mars—6

MAIS blanc—1000 sacs maïs blanc prime, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & CO, 11, Front Levée, près la rue Bienville
16mars

VENTES A L'ENCAN.

SUCCESSION DE FEU JOHN McDONOGH.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Troisième grande vente SANS RESERVE à de très longs termes, d'ilets, portions d'ilets, et terrains de grande valeur, situés dans le Troisième District, dans les faubourgs Marigny, Franklin et Washington, et sur le Chemin de Gentilly.

PAR N. VIGNIE, Encanteur officiel,
Bureaux coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse.
MERCREDI, 27 AVRIL 1859,

ET LES JOURS SUIVANTS, A MIDI précis, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, il sera vendu en vertu de résolutions et ordonnances passées par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci après décrites, échues en partage à la ville de la Nouvelle Orléans et provenant de la succession de feu JOHN McDONOGH.

HABITATION MACARTY.

Ilet No 1, borné par la Levée ou la rue Peters, les rues Chartres ou Moreau, Indépendance et Pauline, subdivisé en six terrains; les terrains Nos 1 à 4 faisant face à la Levée.
Ilet no 2, borné par la Levée ou la rue Peters, les rues Chartres ou Moreau, Pauline et Jeanne, subdivisé en 12 terrains; les terrains Nos 1 à 8 faisant face à la Levée.
Ilet no 3, borné par la Levée ou la rue Peters, les rues Chartres ou Moreau, Jeanne et Barthélemy, contenant six terrains; les terrains Nos 1 à 4 faisant face à la Levée.
Ilet No 4, borné par les rues Chartres ou Moreau, Royale ou Casacalvo, Jeanne et Barthélemy, divisé en dix terrains; ensemble avec les bâtisses et portions de bâtisses qui s'y trouvent.
Ilet no 5 borné par les rues Chartres ou Moreau, Royale ou Casacalvo, Pauline et Jeanne, contenant 17 terrains. Le terrain no 1, est très vaste, fait face à deux rues et possède une spacieuse maison de résidence en briques, à deux étages, qui était autrefois la demeure de L. B. Macarty.
Ilet no 6, borné par les rues Chartres ou Moreau, Royale ou Casacalvo, Pauline et Indépendance, contenant dix terrains; ensemble avec les bâtisses ou parties de bâtisses qui s'y trouvent.
Ilet no 7, borné par les rues Royale ou Casacalvo, Dauphine ou Grands Hommes, Pauline et Indépendance, contenant dix terrains.
Ilet No 8, borné par les rues Royale ou Casacalvo, Dauphine ou Grands Hommes, Pauline et Jeanne, contenant 10 terrains.
Ilet No 9, borné par les rues Royale ou Casacalvo, Dauphine ou Grands Hommes, Jeanne et Barthélemy, contenant dix terrains.
Ilet No 10, borné par les rues Dauphine ou Grands Hommes, Bourgogne ou Craps, Jeanne et Barthélemy, contenant dix terrains.
Ilet No 11, borné par les rues Dauphine ou Grands Hommes, Bourgogne ou Craps, Pauline et Jeanne, contenant vingt terrains.
Ilet No 12 borné par les rues Dauphine ou Grands Hommes Bourgogne ou Craps, Pauline et Indépendance, contenant dix terrains.
Ilet No 13 borné par les rues Bourgogne ou Craps, Remparts ou Amour, Pauline et Indépendance, et faisant face en partie à la Place Macarty, contenant dix terrains.
Ilet No 14. faisant face à la Place Macarty, entre les rues Bourgogne ou Craps, Pauline et Jeanne, contenant huit terrains.
Ilet No 15, borné par les rues Bourgogne ou Craps, Remparts ou Amour, Jeanne et Barthélemy, faisant face en partie à la Place Macarty, contenant dix terrains.
Ilet No 16, borné par les rues Remparts ou Amour, St Claude ou Bons-Enfants Jeanne et Barthélemy, faisant face en partie à la Place Macarty, contenant treize terrains.
Ilet No 17, faisant face à la Place Macarty, borné par la rue St-Claude ou Bons Enfants, Pauline et Jeanne contenant huit terrains.
Ilet No 18, borné par les rues Remparts ou Amour, St Claude ou Bons Enfants, Pauline et Indépendance, faisant face en partie à la Place Macarty, contenant treize terrains.
Ilet No 19, borné par les rues St-Claude ou Bons-Enfants, Marais ou Moralès, Pauline et Indépendance, contenant huit terrains.
Ilet No 20, borné par les rues St Claude ou Bons-Enfants, Marais ou Moralès, Jeanne et Pauline, contenant seize terrains.
Ilet No 21, borné par les rues St-Claude ou Bons-Enfants, Marais ou Moralès, Jeanne et Barthélemy, contenant huit terrains.
Ilet No 22, borné par les rues Marais ou Moralès, Urquhart, Jeanne et Barthélemy contenant onze terrains.
L'ilet No 23, borné par les rues Marais ou Moralès, Urquhart, Jeanne et Pauline, comprend 22 terrains.
L'ilet No 24, borné par les rues Marais ou Moralès, Urquhart, Jeanne et Pauline comprend 11 terrains.
L'ilet No 25 borné par les rues Urquhart, Villere ou Girod, Pauline et Indépendance, comprend onze terrains.
L'ilet no 26 borné par les rues Urquhart, Villere ou Girod, Jeanne et Pauline, comprend 22 lots.
L'ilet No 27, borné par les rues Urquhart, Villere ou Girod, Jeanne et Barthélemy, comprend onze terrains.
L'ilet No 28, borné par les rues Villeré ou Girod, Robertson ou St Jean Baptiste, Pauline et Jeanne, comprend onze terrains.
L'ilet No 29, borné par les rues Villere ou Girod, Robertson ou St Jean Baptiste, Jeanne et Barthélemy, comprend 22 terrains.
L'ilet No 30, borné par les rues Villere ou Girod, Robertson ou St-Jean-Baptiste, Pauline et Indépendance, comprend onze terrains.
L'ilet No 31, borné par les rues Claiborne, Robertson ou St Jean-Baptiste, Pauline et Indépendance, comprend six terrains.
L'ilet No 32, borné par les rues Claiborne, Robertson ou Girod, Pauline et Jeanne, comprend 14 terrains.
L'ilet no 33 borné par les rues Claiborne, Robertson ou St Jean Baptiste, Jeanne et Barthélemy, comprend 7 terrains.
20 ILETS ou parties d'ilets dans le fond des ilets ci-dessus décrits, le tout conformément aux plans lithographiés qui se trouvent [illegible] au bureau de l'encanteur.

CHEMIN DU BAYOU.

DIX TERRAINS formant l'ilet compris par le chemin du bayou et les rues Broad et Washington formant l'ancienne résidence Clark, divisé en dix terrains désignés sous les numéros de 1 à 10.
Le terrain no 1 forme le coin des rues Broad et Washington, il a 55 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Broad sur une profondeur de 115 pieds 7 pouces 2 lignes et face au rue Washington, 110 pieds de profondeur sur l'autre ligne latérale et 19 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond.
Les terrains nos 2, 3, 4 et 5 ont chacun 34 pieds de face à la rue Broad sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Le terrain no 6 forme le coin de la rue Broad et du chemin du Bayou; il a 58 pieds 7 lignes de face à la rue Broad sur une profondeur de 120 pieds 1 pouce 6 lignes et face au chemin du Bayou, 110 pieds de profondeur sur l'autre ligne latérale et 19 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond.
Le terrain no 7 a 32 pieds 9 pouces de face au chemin du Bayou sur une profondeur de 179 pieds 9 pouces 1 ligne sur une ligne, 156 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre ligne, et 33 pieds 1 ligne sur la ligne de face à la rue Washington.
Le terrain no 8 a 32 pieds de face au chemin du Bayou sur une profondeur de 156 pieds 10 pouces 6 lignes sur une ligne, 134 pieds 3 lignes 6 pouces sur l'autre ligne, et 31 pieds 6 pouces 2 lignes sur la rue Washington.
Le terrain no 9 a 32 pieds 9 pouces de face au chemin du Bayou sur 134 pieds 3 lignes de profondeur sur une ligne, 111 pieds 2 pouces 2 lignes sur l'autre ligne et 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Washington.
Le lot No 10 a 46 pieds 10 pouces et 5 lignes de face au chemin du Bayou sur 111 pieds 2 pouces sur une ligne 77 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne et 48 pieds 7 pouces et 3 lignes de face sur la rue Washington.

Faubourgs Marigny, Franklin et Washington.

2—SIX TERRAINS situés dans l'ilet compris entre l'Avenue Bernard et les rues Robertson, Annette et Villere, désignés par les Nos 1 à 6—Le terrain no 1 forme l'encoignure de l'Avenue Bernard et de la rue Robertson, il mesure 34 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 121 pieds 4 pouces à l'Avenue Bernard 121 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale et 32 pieds 2 pouces dans le fond.—Le terrain no 2 a 34 pieds 8 pouces 2 lignes de face à l'Avenue Bernard, sur une profondeur de 121 pieds 4 pouces 4 lignes sur une ligne, 108 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale et 32 pieds 3 pouces sur la ligne du fond.
Le terrain no 3 a 34 pieds 8 pouces 1 ligne de face à l'Avenue Bernard, sur une profondeur de 108 pieds 4 pouces 6 lignes sur une ligne, 95 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre ligne latérale et 32 pieds 3 pouces sur la ligne du fond.
Le terrain no 4 a 34 pieds 8 pouces 1 ligne de face à l'Avenue Bernard sur une profondeur de 127 pieds 1 pouce sur une ligne, 113 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne latérale et 32 pieds 3 pouces sur la ligne du fond.
Le terrain no 5 a 34 pieds 8 pouces 1 ligne de face à l'Avenue Bernard, sur une profondeur de 113 pieds 9 pouces 1 ligne sur une ligne, 100 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale et 32 pieds 4 lignes sur la ligne du fond
Le terrain no 6 a 32 pieds de face à la rue Robertson, sur 96 pieds 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
3—UN TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Columbus, Villere, l'Avenue Bernard et la rue Plauche. Ledit terrain est désigné par le no 64 et a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Columbus, sur une profondeur irrégulière de 127 pieds 3 pouces 1 ligne sur une ligne, 113 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne, et 34 pieds 11 pouces sur la ligne du fond.
4—UN CERTAIN TERRAIN formant l'encoignure des rues Kerlerec et Villere; dans l'ilet compris entre les rues Villere, Columbus, Plauche et Kerlerec. Ledit terrain est désigné par le no 33 et a 47 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Villere, sur 83 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur face à la rue Kerlerec, 92 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre ligne, 49 pieds 3 pouces sur la ligne du fond.
5—UN CERTAIN TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Français, Derbigny, Union et Solidelle. Ledit terrain a 15 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Français, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, les bâtisses qui se trouvent sur ledit terrain.
6—DEUX TERRAINS situés dans l'ilet compris entre les rues Champs Elysées, Johnson, Français et Force. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 et 2 et ont 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Champs Elysées, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.
7—SIX ILETS DE TERRE renfermant ensemble 137 terrains. Ces ilets sont désignés par les lettres A. B C D E F—L'ilet A est compris entre les rues Champs Elysées, Plaisirs, Marigny et Humanité; il est divisé en 24 terrains désignés par les Nos 1 à 24 L'ilet B est compris entre les rues Marigny, Plaisirs, Mandeville et Humanité et divisé en 26 terrains désignés par les Nos 1 à 26 L'ilet C est compris entre les rues Champs Elysées, Humanité, Marigny et Bénéfices, divisé en 24 terrains désignés par les Nos 1 à 24 L'ilet D est compris entre les rues Marigny, Humanité, Mandeville et Bénéfices, divisé en 26 terrains désignés par les Nos 1 à 26.—Dix-huit terrains désignés par les Nos 1 à 18, dans l'ilet C compris entre les rues Champs-Elysées, Remparts, Marigny et Tresor—Dix-neuf terrains, Nos 1 à 19, dans l'ilet F compris entre les rues Marigny, Bénéfices, Mandeville et Tresor.
8—DIX TERRAINS dans l'ilet borné par les rues Galvez, Dabadie, Johnson et d'Onzaga, désignés par les Nos 1 à 10.
Les terrains de 1 à 8 ont chacun 29 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue d'Abadie sur 125 pieds de profondeur.
Les terrains de 9 à 10 ont chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Galvez sur 148 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur.
9—VINGT-NEUF TERRAINS faisant face aux Champs Elysées, près du Chemin de Gentilly.
Un ilet de terre borné par les Champs-Elysées, les rues Solon, Français et Pelopidas, divisé en 22 terrains, désignés par les Nos de 1 à 22.
Cinq terrains dans l'ilet borné par les Champs-Elysées, les rues Solon, Français Caton et Chemin de Gentilly, désignés par les Nos de 1 à 5.
Deux terrains dans l'ilet borné par les rues Français, Solon, Union et Caton, désignés par les Nos 1 et 2.
10—QUATRE ILETS divisés en 83 terrains et faisant face à la rue Ferdinand, désignés comme les ilets Nos 13, 15, 17 et 18.
Vingt terrains dans l'ilet No 13, borné par les rues St-Ferdinand, Solidelle et Derbigny et la propriété de la Presse à coton de la Levée.
L'ilet No 15 est borné par les rues St-Ferdinand, Joséphine et Célestine et la propriété de la Presse à coton de la Levée; il est divisé en 21 terrains, désignés par les Nos de 1 à 21.
L'ilet No 17 est borné par les rues St-Ferdinand, Genie et Johnson et la propriété de la Presse à coton à vapeur; il est divisé en 21 terrains, désignés par les Nos 1 à 21.
L'ilet No 18 est borné par les rues St Ferdinand, Johnson et Force et la propriété de la Presse à coton de la Levée, il est divisé en 21 lots désignés par les Nos 1 à 21.
11—QUATRE TERRAINS formant la clé, dans l'ilet No 24, borné par les rues Villeré, Louisa, Robertson et Clouet, et désignés par les Nos de 1 à 4. Ces terrains ont chacun 41 pieds 6 lignes de face sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces. Les numéros 1 et 2 font face à la rue Robertson et les Nos 3 et 4 à la rue Villeré.
12—SOIXANTE-HUIT TERRAINS faisant face en partie à la rue Louisa et en partie à la rue Clouet, entre les rues Solidelle et Force.
Vingt-six terrains dans l'ilet no 35, borné par les rues Louisa, Clouet, Solidelle et Joséphine, et désignés par les nos de 1 à 26.
Vingt-six terrains dans l'ilet no 42, borné par les rues Louisa, Clouet, Joséphine et Célestine, et désignés par les nos de 1 à 26.
Douze terrains dans l'ilet 46, borné par les rues Louisa, Clouet, Célestine et Genie, et désignés par les nos de 5 à 16.
Quatre terrains dans l'ilet no 54, borné par les rues Louisa, Clouet, Johnson et Force, et désignés par les nos de 9 à 12, ils font face à la rue Louisa.
13—UN ILET désigné par le no 161, borné par les rues Genie, Peintres, Johnson et Arts; il est divisé en 26 terrains désignés par les nos de 1 à 26.
14—TROIS TERRAINS dans l'ilet borné par la Nouvelle Levée, les rues Lesseps, Mazant et Pologne, désignés par les nos 1, 2 et 3.
La propriété ci-dessus décrite est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859 à $30 par mois, le locataire s'engageant à [illegible] réparations.
Le terrain no 1 forme l'encoignure de la rue Lesseps et de la Nouvelle Levée, et mesure 40 pieds de face à la rue de la Nouvelle Levée, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces 2 lignes et face à la rue Lesseps, et de 120 pieds 11 pouces 5 lignes sur l'autre ligne latérale, et 38 pieds 11 pouces sur la ligne du fond; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent
Le terrain no 2 mesure 40 pieds de face à la rue de la Nouvelle Levée, sur une profondeur de 129 pieds 11 pouces 5 lignes sur un côté et de 133 pieds sur l'autre côté, et 30 pieds 11 pouces sur la ligne du fond.
Le terrain no 3 mesure 40 pieds de face à la rue de la Nouvelle Levée, sur une profondeur de 132 pieds sur un côté et de 134 pieds 4 lignes sur l'autre côté, et 30 pieds 11 pouces sur la ligne du fond.
15—DEUX TERRAINS dans l'ilet no 21, borné par les rues St-Claude ou des Bons Enfants, Barthélemy, Marais ou Urquhart et Jeanne, désignés sous les nos 1 et 2; mesurant chacun 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue St Claude ou des Bons Enfants, sur une profondeur de 117 pieds 1 pouce 4 lignes
16—TREIZE TERRAINS dans l'ilet no 51, borné par les rues Barthélemy Johnson, Jeanne et Genie, désignés sous les nos 1 à 13
17—VINGT QUATRE TERRAINS, dans l'ilet no 74, borné par les rues Mazant, Agriculture, Barthélemy et Abondance, désignés sous les nos 1 à 24
18—SOIXANTE ET UN TERRAINS, dans les ilets nos 80, 81 et 83.
Dans l'ilet no 80 borné par les rues Mazant Trésor, Barthélemy et Bénéfices, il se trouve 24 terrains, désignés sous les nos 1 à 24
Dans l'ilet no 81 borné par les rues Barthélemy, Trésor, Jeanne et Bénéfices, se trouvent treize terrains, désignés sous les nos 1 à 13
Dans l'ilet no 83 borné par les rues Mazant, Bénéfices, Barthélemy et Humanité, se trouvent 24 terrains, désignés sous les nos 1 à 24
19—VINGT-QUATRE TERRAINS comprenant l'ilet no 48, borné par les rues France, Joséphine, Mazant et Célestine, désignés sous les nos 1 à 24.
20—DIX TERRAINS faisant partie de l'ilet no 28, borné par les rues Mazant, Derbigny, Barthélemy et Solidelle, désignés sous les nos 1 à 17.
Les terrains ci-dessus décrits sont loués à bail jusqu'au 31 octobre 1859 à $4 par mois.
21—VINGT HUIT TERRAINS comprenant l'ilet no 43, borné par les rues St Avide, Hancock, Derbigny et Monroe, désignés sous les nos 1 à 28.
22—SEIZE TERRAINS comprenant l'ilet no 52, borné par l'Avenue de la Floride et les rues Hancock, Industrie et Tricou, désignés sous les nos 1 à 16.
23—VINGT-DEUX TERRAINS, faisant partie de l'ilet no 69, borné par les rues Emilie, Humanité, Mathilde et Plaisir, désignés sous les nos 5 à 26.
24—SEIZE TERRAINS, comprenant l'ilet no 88, borné par les rues Delery, Abondance, Tricou et Plaisir, désignés sous les nos 1 à 16
La propriété ci-dessus décrite est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859 à Mr Geo Wilson à $120 par an.
25—VINGT TERRAINS situés dans l'ilet no 42, compris entre les rues Delery, Johnson, Tricou et Force désignés par les nos 5 à 26.
26—SEIZE TERRAINS formant l'ilet no 37 compris entre les rues Tricou, Celestine, Hancock et Genie, désignés par les nos 1 à 16
27—TROIS MORCEAUX DE TERRE situés dans le fond du 3me District et faisant face au chemin commun après la rue Genie et touchant à la rue Hancock, désignés par les nos 4, 5 et 6.
Le morceau no 4 a deux arpents 143 pieds 4 pouces 3 lignes de face au dit chemin commun sur environ 14 arpents 62 pieds de profondeur faisant face à la rue Hancock et 3 arpents 63 pieds sur la ligne du fond.
Le morceau no 5 a 2 arpents 131 pieds 1 pouce 3 lignes de face au chemin commun, sur environ 14 arpents 71 pieds 2 pouces de profondeur et 3 arpents 63 pieds sur la ligne du fond.
Le no 6 a 2 arpents 104 pieds 7 pouces 3 lignes de face audit chemin commun sur environ 14 arpents 8 pieds 4 pouces, et 3 arpents 63 pieds sur la ligne du fond d'après le plan
28—106 ILETS et 89 morceaux de terre situés dans le Troisième District, compris entre la rue Vertu, la propriété du Couvent des Ursulines, les terres de Gentilly et la rue Rité, d'après le plan.

CHEMIN DE GENTILLY.

29—VINGT QUATRE MORCEAUX de terre situés des deux côtés du Bayou Sauvage, faisant face au chemin de Gentilly touchant à la propriété de N. Daru et connus autrefois sous le nom de "Habitation Fletas". Les dits morceaux de terre sont désignés par les nos 1 à 24 et ont chacun 180 pieds de face au chemin Gentilly sur environ 3500 à 4000 pieds de profondeur. Ensemble la maison et les autres bâtisses qui s'y trouvent.
VINGT-QUATRE MORCEAUX DE TERRE situés des deux côtés du Bayou Sauvage faisant face au chemin de Gentilly désignés par les nos 25 à 48 ayant chacun environ 180 pieds de face au chemin de Gentilly sur environ 25 à 3500 pieds de profondeur.
UN MORCEAU DE TERRE situé sur la rive gauche du Bayou Sauvage, désigné par le no 49 ayant environ 180 pieds de face au chemin de Gentilly sur environ 8720 pieds de profondeur
CINQ MORCEAUX DE TERRE situés sur la rive droite du Bayou Sauvage désignés par les nos 50, 52, 54, 56 et 58 ayant chacun environ 180 pieds de face au chemin de Gentilly sur 3.480 pieds de profondeur.
CENT CINQUANTE-SIX MORCEAUX DE TERRE situés des deux côtés du Bayou Sauvage ayant chacun 180 pieds de face au chemin de Gentilly sur une profondeur irrégulière de 1770 à 3480 pieds, bornés d'un côté par l'habitation de M [illegible]. Lesdits morceaux de terre sont connus sous le nom de Vacherie et désignés par les nos 51, 53, 55, 57, 59, 60 à 208 et 208 210 212 214

MILNEBURG.

30—Quarante-six ilets de TERRE situés à Milneburg compris entre les rues Mandeville, Pressburgh et Amen et le Lac Pontchartrain
Le tout d'après des plans dressés par Mr Louis H Pilié, voyer de la ville et qu'on peut voir gratuitement au bureau de l'encanteur, à l'encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse.
Lesdits plans seront également exposés dans la Rotonde de la Bourse St Louis plusieurs jours avant la vente
TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant; le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billets des acquéreurs, faits payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec privilège de vendeur et la clause de non aliénando. Les dits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance et en cas de non paiement à l'échéance les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette clause ne doit pas être interprétée de manière à retarder d'une façon quelconque le paiement des billets
Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais et auront à remplir les susdits termes et conditions dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente, et en cas d'un délai ou d'une négligence quelconque de leur part, les propriétés par eux achetées seront revendues pour leur compte et à leurs risques, sans autre avis.
Les actes de vente pardevant Mr E. Bouny, notaire de la ville, no 34, rue Royale, aux frais des acquéreurs. 1av

SUCCESSION DE FEU JOHN McDONOGH.

Vente sans réserve et à de très longs termes d'une propriété améliorée et de terrains non situés dans le Deuxième District; d'un grand nombre d'ilets de terre situés dans le fond du Troisième District et appartenant aux villes de
LA NOUVELLE-ORLEANS ET BALTIMORE.
Vente pour opérer un partage.

PAR N. VIGNIE, encanteur de la ville.
Bureau, encoignure Conti et Passage de la Bourse.

JEUDI, 28 avril 1859 et les jours suivants, à midi, il sera vendu à l'encan, aux plus hauts et derniers enchérisseurs, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres, en vertu des résolutions et ordonnances passées par le Conseil-Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites, échues en partage aux villes de la Nouvelle-Orléans et de Baltimore et provenant de la succession de feu John McDonogh

Rue Dauphine 2me District.

Un certain terrain situé dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourbon, Ste-Anne et Dumaine, ayant 32 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles. Ensemble, une maison basse en bois, cuisine, etc. La propriété est louée à bail jusqu'au 1er novembre 1859 à $ 16 50 par mois.

Faubourg Tremé.

Un très bel ilet de terre renfermant 18 terrains d'une grande façade et d'une grande profondeur, compris entre les rues Orléans, St. Anne, Dupré et White.

Troisième District.

Le tiers indivis de trente ilets situés dans le fond du Troisième District et désignés par les Nos 21, 22, 23, 24, 28, 30, 32, 35, 36, 37, 38, 39, 40.
Les ilets Nos 21, 22, 23 et 24 renferment chacun 12 terrains qui ont chacun 60 pieds 10 pouces de face, sur 138 pieds 10 pouces de profondeur; ils sont bornés par les rues Prosper et St Jean Baptiste, France et Pologne et intersectés par les rues St Avide et Lesseps.
Les ilets Nos 28, 30 et 32 ont chacun 12 terrains qui ont les mêmes dimensions que les susdits Le No 28 est borné par les rues Solidelle, Lesseps, Joséphine et France. Le No 30 est borné par les rues Joséphine, Pologne Célestine et Lesseps Le No 32 est compris entre les rues Célestine, Lesseps, Genie et France.
Les ilets nos 35, 36, 37 et 38 sont bornés par les rues Liberaux, Pologne, Vertu et France et intersectés par les rues Force et Lesseps. Ils renferment chacun 12 terrains qui ont les mêmes dimensions que les susdits.
Les ilets nos 39 et 40, un ilet fractionnaire et un borné par les rues France, Pologne et Vertu et intersecté par la rue Lesseps. Ils contiennent 10 terrains [illegible] des dimensions indiquées sur des plans exposés au bureau de l'encanteur
Tous les droits, titres et intérêts des villes de la Nouvelle-Orléans et de Baltimore dans quarante-huit ilets situés au faubourg Washington, désignés sur un plan dressé par T Jourdan déposé au bureau de A Mazureau, notaire public, et portant la date du 10 septembre 1849, par les nos 13 64, 65 66, 67, 68, 69, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121 et 122 Ces propriétés sont situées derrière les casernes des Etats-Unis.
TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant, le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billets de acquéreurs, faits payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec privilège de vendeur et la clause de non aliénando. Les dits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance et en cas de non paiement à l'échéance, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière clause ne doit pas être interprétée de manière à retarder d'une façon quelconque le paiement des dits billets.
Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais et auront à remplir les susdits termes et conditions dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente, et en cas d'un délai ou d'une négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront revendues pour leur compte et leurs risques, sans autre avis.
Les actes de vente pardevant Mr. E. Bouny, notaire de la ville, et M. E. Barnett, notaire de la ville de Baltimore. 23av

Seconde grande vente positive, à crédit, de 15 caisses peaux de veau, tiges, moutons, semelles.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

LUNDI prochain, 2 mai, à 10 heures et demie A M., il sera vendu sans réserve, pour le compte de qui il appartiendra, à son magasin d'encan, encoignure St Louis et Chartres, no 128:
Deux caisses peaux de veau 72 demi doux.
Quatre do do 98 demi do,
Huit do do 192 do do
1 caisse (29 doux) tiges,
Neuf douzaines demi tiges,
Vingt douzaines semelles, etc.
Termes et conditions—Pour toutes sommes au-dessous de cent piastres, comptant sur livraison; au-dessus de 100 piastres, 90 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 25avril

Vente sans réserve, pour clore des intérêts en commun de 1112 lots de terre formant le reste de la propriété appartenant anciennement au juge Bermudez, sur le coteau de Gentilly.

PAR CHAS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 28 avril 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St-Louis—
69 ILETS ET PORTIONS D'ILETS comprenant 1112 lots de terre situés principalement sur la partie la plus haute du Coteau et sur le Bayou St-Jean; ces beaux bouquets de chênes verts, le grand rendez-vous de nos pic nics de la ville, se trouvent ici sur une grande partie des terrains ci-dessus. Le dessèchement sera bientôt en opération et augmentera sous peu la valeur de cette propriété et particulièrement les lots près du Bayou St-Jean.
L'attention des personnes désirant acheter des résidences de campagne dans un quartier sain, les jardiniers, les laitiers et autres, est particulièrement appelée à cette vente qui aura lieu sans aucune réserve.
Le plan peut être examiné maintenant au Bureau de l'encanteur et à la Bourse, une semaine avant la vente.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets portant hypothèque et 6 pour cent d'intérêt de date et 8 pour cent à échéance jusqu'à parfait paiement.
La mise en possession des propriétés est à la charge et aux frais des acquéreurs.
Actes de vente chez Thos. Layton, notaire public.
16av—1s

Changement de magasin.

MM. GUMA & MASICH ont transporté leur magasin, par suite du dernier incendie, à l'encoignure Tchoupitoulas et Gravier, au No 26, rue Tchoupitoulas, entre Gravier et [illegible] Alley, où ils feront, comme par le passé, le commerce de cigares et de produits importés de la Havane, [illegible]
31 mars—1m GUMA & MASICH.

FARINE—400 barils, extra, superfine et fine, à vendre par GALLEGO & PASCAL,

VENTES A L'ENCAN.

Jolie Maison basse rue Bienville, faubourg Tremé

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI 30 avril 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:
Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Tremé et Marais, désigné par le No 1, [illegible] 24 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 127 pieds et 9 pouces; [illegible]
Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt [illegible] jusqu'à parfait paiement. Les constructions seront assurées contre les risques du feu et les polices transférées, jusqu'à paiement final, à l'ordre des vendeurs. 19avril—4

Très grand terrain carré, avec construction en bois, rue Toulouse, près de la rue Broad. Terrains vacants et améliorés, à l'encoignure des rues Ste Anne et Dorgenois.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 30 avril 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:
Un grand terrain situé dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Dorgenois et Broad, mesurant 157 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Toulouse, près du Canal Carondelet sur une profondeur de 53 pieds 1 pouce et 6 lignes entre lignes parallèles—Ensemble, une maison en bois dans la cour de deux chambres et deux cabinets, galerie, etc, cuisine haute de deux pièces ou plus écurie, four, cuve, latrines etc.etc
Trois terrains formant l'encoignure Nord des rues Ste Anne et Dorgenois, désignés par les Nos 130, 131 et 132 mesurant chacun près de 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 53 pieds 6 pouces, ensemble une maison en bois de deux pièces, galerie, etc, érigée dans le fond du lot No 131. Le tout d'après les plans exposés à la Bourse St Louis.
Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur échéance et, après, 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.
25 avril—6

Maison rue Craps, entre les rues Français et Champs Elysées.

PAR N. VIGNIE, Encanteur

SAMEDI, 30 avril 1859, à midi il sera vendu à la Bourse St Louis:
UN LOT DE TERRE situé dans l'ilet borné par les rues Craps, Grands Hommes, Français et Champs Elysées, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Craps, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.
—Ensemble une maison basse en bois contenant quatre chambres, deux cabinets, galerie, cuisine de deux pièces, une construction d'une pièce latrines, citerne, etc, etc. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets sans endosseurs garantis par hypothèque sur ladite propriété et portant 6 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur échéance et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement. Les édifices devront être assurés et les polices transférées au porteur desdits billets
L'acte de vente par devant Jos Cuvillier, notaire public. 25 avril

Deux maisons à deux étages, encoignure St Louis et Villeré.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI 30 avril 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:
Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Villeré et St Louis et désignés par les Nos 8 et 9, d'après le plan maintenant exposé à la Bourse mesurant chacun 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 91 pieds 4 pouces et 1 ligne—Ensemble, une maison en bois à deux étages contenant quatre pièces, cabinet, galerie, corridor, balcon en fer, etc érigée sur chaque terrain, cuisine haute de quatre pièces chacune, latrines, etc
Conditions—Un quart comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur lesdites propriétés et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur échéance [illegible] jusqu'à parfait paiement. Les constructions seront assurées et les polices transférées au vendeur jusqu'à paiement final. 25 av

Grande maison double à l'encoignure des rues Treme et Ursulines.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 30 avril 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:
Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Treme et Ursulines [illegible] 32 pieds de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 95 pieds et 11 pouces [illegible]. Le plan est exposé à la Bourse
Termes et conditions—[illegible]
L'acte de vente pardevant O. De Armas, notaire public. 25 avril—6

Vente sans réserve et péremptoire
[illegible]

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 30 avril 1859, il sera vendu à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis:
Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Orléans, Prieur, Ste Anne et Roman, mesurant 44 pieds 8 pouces et 8 lignes de face à la rue Orléans, sur 95 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble la boulangerie [illegible] quatre chambres. Une maison haute briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, contenant quatre chambres, deux cabinets, galerie, latrines, citerne etc
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit [illegible] jusqu'à parfait paiement. Les propriétés devront être assurées et la police transférée aux vendeurs 25 av—6

Sans réserve, pour cause de départ Deux terrains et une grande maison basse formant l'encoignure des rues Prieur et Quartier.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 30 avril 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:
Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Prieur et Quartier, situés dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Quartier et Hôpital, [illegible]
Termes et conditions—Un quart comptant, la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois [illegible]
L'acte de vente pardevant Ed Barnett, notaire public. 25 avril—6

Maison rue Royale, entre les rues Ursulines et St-Philippe.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 30 avril 1859, il sera vendu à la Bourse St Louis:
Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Royale, Condé, St Philippe et Ursulines, [illegible] mesurant 32 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Royale, sur une profondeur de 119 pieds 7 pouces et 1 ligne [illegible]
Condition—Un tiers comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans [illegible]
L'acte de vente pardevant O. De Armas notaire public. 25avril—6

SUCCESSION McDONOGH

Part de la ville de Baltimore dans la Succession de feu John Mc Donogh.

Vente à la folle enchère d'un premier acquéreur

PAR N. VIGNIE, encanteur.
Bureau coin Conti et Passage de la Bourse.

JEUDI 28 avril 1859 il sera vendu à l'encan dans la Rotonde de la Bourse St Louis, rue St Louis, entre Chartres et Royale, la propriété ci-après décrite, pour le compte d'un premier acquéreur:
Quatre vingts portions de terre dans le fond du Troisième District de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, dans le voisinage de l'habitation [illegible] Génie. Ces portions de terre renferment en tout 3,257 87/100 acres, conformément à 49 certificats pour des terres situées dans le No 12 S R No 1, E district de la Louisiane. Le tout conformément au plan dressé par W J Mccullough, arpenteur-général des Etats-Unis à la Louisiane.
TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec tous les privilèges du vendeur et la clause de "non aliénando". Lesdits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au jour de l'échéance.
Dans le cas de non paiement après l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra être interprétée de manière à retarder en aucune façon le paiement desdits billets.
Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais et devront se conformer aux termes et conditions ci-dessus mentionnés dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente. En cas de délai ou de négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront revendues pour leur compte et leurs risques, sans autre avis.
Les actes de vente pardevant E. Bouny, notaire public, aux frais des acquéreurs 24 avril

Belle Bijouterie anglaise et française.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu LUNDI, 2 mai 1859, à 11 heures du matin, au magasin de M Louis Bub, rue de Chartres, entre Bienville et Douane, pour liquidation,—
Le fond dudit magasin, se composant d'un grand assortiment de bijouterie, belles montres en or anglaises et françaises, chaînes en or, bagues et boucles d'oreilles en diamants, parures, bracelets, épingles, superbe argenterie, portes liqueurs et huiliers argent et plaqués, corbeilles, plateaux, etc, etc, ainsi qu'une grande quantité d'articles trop longs à énumérer.
Conditions—Audessous de $500 comptant; de $50 à $1000 à 4 mois, et audessus de $1000 à 8 mois, en billets endossés à satisfaction. 25 avril—7

Avis au public.

NOUS appelons l'attention du public sur la lettre suivante de l'Hon. James Beggs, foreman de la Compagnie de Pompiers No 20, lequel déclare que le Wood House, couvert avec notre toit, n'a pas été détérioré par les flammes à l'incendie du 29 du mois dernier, tandis que le toit adjacent et la tête du Wood House lui-même ont pris feu.

La Compagnie de toits du Sud à l'épreuve du feu.

Le soussigné, foreman de la Compagnie de Pompiers No 21, déclare qu'à l'incendie de l'encoignure Gravier et Tchoupitoulas, le matin du 29 du mois dernier, le toit du Wood House a résisté aux flammes, que les édifices avoisinants ont pris feu [illegible] grands efforts des pompiers pour les sauver. Il donne cet humble témoignage en faveur du "Southern Fire Proof Roofing Company" car il sait que le toit qui a pris feu n'a pas répondu à ce qu'on avait promis.
2 av JAMES BEGGS.

J. T. BELKNAP. GEO. E. SEARS.
BELKNAP & SEARS,
Courtiers de produits.
No 100, rue Gravier—NOUVELLE-ORLEANS.
18 oct—1an

Ingénieurs Civils.

CAPT. J. K. DUNCAN, W. P. DUNCAN, S. L. JAMES
J. K. DUNCAN & Co,
INGENIEURS CIVILS ET VOYERS,
Architectes et Surintendants,
no 151, rue de la Commune, et
24fr—6m no 34 1/2 rue Carondelet

Propriétés à louer à Mandeville.

A LOUER une belle maison contenant, au premier étage, une grande salle à manger et deux petites pièces, et au second, quatre chambres à coucher; dans la cour, cuisine, chambre à domestiques, jardin, arbres fruitiers, &c.
Et deux autres maisons basses contenant chacune quatre appartements, salle à manger, cuisine, chambre à domestiques, &c.
Ces maisons sont situées sur le bord du lac, à deux ilets du warf.
S'adresser sur les lieux et chez G. COPPENS & Co,
16 av—1m 56 rue de Chartres

H. A. HARDING, 121 rue Poydras importateur et marchand de CHIENS, tels que: Terreneuves, chiens d'arrêt, chiens à rat, bouledogues, etc.—On trouvera toujours chez lui des rats pour essayer les chiens—[illegible]
30 mars—1m

WHISKY—250 barils Oliver et Andrews, à vendre par F. JACOB, DUBSUMIER & Co,

VENTES A L'ENCAN.

Aux boulangers et capitalistes.

Vente positive, pour cause de départ, de belles propriétés bien situées, donnant de beaux loyers et vendues à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit.

PAR P. & H. DEVERGES.
P. H. DEVERGES encanteur,
Bureau 95, Passage de la Bourse au 1er

IL sera vendu à la Bourse St Louis, samedi 30 avril, à midi, les propriétés de valeur, ci après décrites.
1o—Un terrain de valeur situé dans l'ilet borné par les rues Chartres Royale St Philippe et Ursulines, mesurant 39 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles; ensemble toutes les bâtisses qui s'y trouvent consistant en une vaste et belle maison en briques, à deux étages, divisée en deux locations et ayant chacune [illegible] six grandes chambres, veranda sur le devant et balcons sur les côtés de la maison; deux cuisines hautes en briques ayant chacune six chambres, water-works dans chaque location, grande cour carrelée, latrines, &c, le tout loué pour $ 46 par mois
2o—Un autre terrain de grande valeur situé dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hôpital et Quartier, mesurant 57 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en deux maisons en briques formant deux corps de logis situés au fond du terrain, cuisine, fours, écuries, &c la maison se compose d'un vaste magasin au premier étage, 4 belles chambres dans le second étage, cabinet, galerie, &c. Cette propriété est louée comme boulangerie à raison de $65 par mois pour un terme de deux années avec privilège de renouveler le bail.
L'autre corps de logis se compose également d'un magasin au premier, 4 chambres au second, cour commune, latrines, &c, cour, etc, et est loué pour [illegible] de $40 par mois
UN SUPERBE TERRAIN borné par les rues Promenade Carondelet, Tierre, Bassin et St Claude et mesure 74 pieds de face au dit Bassin, 72 pieds 4 pouces de face à la rue St Pierre et à la Place d'Armes, 65 pieds 2 pouces de face à la rue St Claude et 47 pieds 6 pouces sur la ligne du rond de la rue du Bassin—ensemble les bâtisses en briques qui s'y trouvent. Cette propriété forme deux corps de batiment, une partie occupée par une boulangerie est louée $40 par mois, l'autre partie est habitée par le propriétaire et forme l'encoignure, il y a un beau magasin, 4 grandes chambres dans l'étage supérieur, cuisine, latrines, water works etc et peut être louée $60 par mois.
UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, Dryades, Melpomène et Therpsichore, désigné par le No 8 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, lequel est déposé chez Th. O Stark notaire sous le No 161—Ledit lot de terre mesure 23 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Melpomène 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, du côté de la rue des Dryades, et 133 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté de la rue Bacchus. Ensemble la maison en bois comprenant 4 chambres, cuisine etc. Cette maison rapporte $22 par mois et est située à environ 50 pas du marché Dryades
Toutes ces propriétés seront vendues d'après des plans qui seront exposés à la Bourse St Louis avant la vente.
CONDITIONS—Un tiers comptant, la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit en billets sans endosseur portant hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et intérêt de 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à l'échéance et 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées par les acquéreurs et les polices transférées au vendeur jusqu'à parfait paiement desdits billets.
Les actes de vente pardevant P. C. Cuvellier notaire public, aux frais des acquéreurs. 24 avril

Terrains de prix, améliorés et nus, situés dans le fond du Deuxième District—Vente à de longs termes.

PAR J. A. BEARD & Co.
GARDNER SMITH, encanteur

IL sera vendu à l'encan, JEUDI, 28 avril, 1859, à midi, à l'Arcade de Banks—
DEUX TERRAINS situés dans le Deuxième district dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Conti, Hagan Avenue et Rendon. Lesdits terrains ont chacun 30 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 192 pieds 3 pouces 6 lignes.
Le No 1 forme l'encoignure de la rue Conti et de Avenue Hagan.
2—QUATORZE TERRAINS situés dans le même district [illegible]
Conditions—Un quart comptant, [illegible]
Les actes de vente pardevant O. De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs 25 av

Jolie propriété de valeur, sur le chemin du Bayou.

PAR P. & H. DEVERGES.
P. H. DEVERGES, encanteur.
Bureau no 95, Passage de la Bourse au 1er

IL sera vendu à l'encan, samedi, 30 courant, à midi à la Bourse St Louis
Un superbe lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Esplanade, Derbigny et Roman, [illegible] Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison contenant 6 appartements et cabinets, galeries, cuisine de 3 chambres, écurie, remise, puits, latrines, hangar, etc. [illegible]
Conditions—moitié comptant, et la balance à 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente par devant P. C. Cuvellier, notaire public, aux frais de l'acquéreur 25 av—6

Vente pour cause de départ, de propriétés de valeur dans le Premier District.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 30 avril 1859 à midi à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés suivantes, savoir:
1—Deux lots de terre contigus, désignés par les Nos 1 et 2 formant l'encoignure des rues Bons Enfants et Poètes, mesurant ensemble 61 pieds 11 pouces de face à la rue Bons Enfants sur une profondeur de 147 pieds 10 pouces et 6 lignes; le lot No 1 formant l'encoignure
2—Un lot de terre situé dans la rue d'Amour, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Marigny et Mandeville. Ensemble une maison haute en bois ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux au-dessus, galerie et cabinets en haut et bas, et un grand hangar, une cuisine double et galerie, un hangar dans la cour, servant d'écurie et remise, puits, latrines, etc. Cette propriété est louée $20 par mois.
3—Trois lots de terre situés sur le railroad Pontchartrain, désignés par les Nos 1, 2 et 3 en face de la station [illegible] de Gentilly, mesurant 35 pieds 6 pouces 4 lignes de face, sur une profondeur de 141 pieds 7 pouces, entre les rues Livingston et Pelopidas
4—Trois lots de terre désignés par les Nos 4, 9 et 16 de l'ilet 28, renfermés par les rues Feliciana, Louis, St Jean Baptiste et St Avide. Les lots Nos 4 et 9 font face à la rue Feliciana et mesurent chacun 36 pieds de face sur une profondeur de 102 pieds 10 pouces 6 lignes. Le lot No 15 est de même dimension et fait face à la rue Clouet.
Voir les plans à la Bourse
Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque avec 6 pour cent d'intérêt de date et 8 pour cent à échéance jusqu'à parfait paiement.
Acte de vente devant A. Ducatel, notaire public. 25 avril—8

Vente de Propriétés, de prix, améliorées, situées dans le Deuxième et le Troisième District, comprenant un magasin à trois étages, dans la rue de la Levée, près Conti; des maisons dans les rues Ste Anne, Royale, Dumaine, Craps et Bagatelle; bonne propriété améliorée, à l'encoignure des rues Levée et Piété.

PAR PALFREY & Co,
C. L. C. DUCY, encanteur.
Bureau no 27, rue du Camp.

JEUDI, 2 mai 1859, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu—
1—UN TERRAIN situé dans le Deuxième District, dans l'ilet compris entre les rues Levée, Chartres, Conti et St Louis. Ledit terrain mesure 26 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, avec les améliorations comprenant un magasin en briques à trois étages, no 54, rue de la Levée loué à bail jusqu'au 30 septembre 1859 à $1800 par an.
2—UN TERRAIN situé dans le deuxième district, dans l'ilet compris entre les rues Ste Anne, Dumaine, Chartres (ci-devant Condé) et Royale. Ledit terrain a 31 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, [illegible] La propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1859 à $60 par mois
3—DEUX TERRAINS situés dans le deuxième district, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Chartres (ci-devant Condé) Hôpital et Quartier. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 7 et 8. Le terrain no 7 a 40 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 122 pieds 6 pouces. Le terrain no 8 touche au no 7 [illegible] a 42 pieds 8 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 96 pieds—le tout au pied américain. [illegible] Egalement, un beau jardin et une pépinière sur le terrain no 8.
4—CINQ TERRAINS situés dans le Deuxième District, dans l'ilet compris entre les rues Dumaine, Ste Anne, Villere et Marais. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, se touchent et ont chacun 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur, entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes—le tout au pied américain. Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Dumaine et Villere. Les améliorations comprennent une bâtisse basse en bois, située sur le terrain No 1 et louée à raison de $35 par mois.
5—TROIS TERRAINS de prix améliorés situés dans le Troisième district, dans l'ilet compris entre les rues Craps, Bagatelle, Grands Hommes et Histoire. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1 2 et 3.—Le terrain No 1 a 28 pieds et 2 pouces de face à la rue Craps, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 74 pieds, formant l'encoignure des rues Craps et Bagatelle. Le terrain No 2 touche au terrain No 1, il a 35 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Craps, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 74 pieds. Le terrain No 3 touche aux terrains Nos 1 et 2; il a 71 pieds et 11 pouces de face à la rue Bagatelle, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes—le tout au pied américain.
Les améliorations comprennent une bâtisse basse, couverte en ardoises, bâtisses dans le fond, sur le terrain No 1, servant de pharmacie et louée à raison de $23 par mois. Une bâtisse double, basse, couverte en ardoises, bâtisses dans le fond, sur le terrain No 2, louée à raison de $16 par mois pour chaque corps de logis. Une bâtisse basse couverte en ardoises, bâtisses dans le fond, etc., sur le terrain No 3 est louée à raison de $17 par mois.
6—UN TERRAIN situé dans le Troisième District, dans l'ilet compris entre les rues Levée, Piété, Moreau et Louisa. Ledit terrain a 59 pieds 2 pouces de face à la rue Levée, sur une profondeur et façade de 125 pieds sur la rue Piété et une profondeur de 180 pieds sur l'autre ligne latérale; le tout au pied américain.
Les améliorations comprennent une maison en bois à 2 étages, située à l'encoignure, et une bâtisse basse en bois, servant de boutique d'horloger, faisant face à la rue Levée, louées ensemble à bail jusqu'au 30 septembre 1859, à $40 par mois.
Le tout d'après des plans exposés actuellement dans la rotonde de l'hôtel St-Louis.
Conditions—Un tiers comptant; le reste en billets des acquéreurs, à un et deux ans de crédit, garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an jusqu'à l'échéance et ensuite à 8 pour cent l'an. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses jusqu'à parfait paiement et transférer les polices aux vendeurs.
Les actes de vente pardevant M. H. B. Cénas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
25 avril—6t 12 mai

EN débarquement du navire Kentuckian, à vendre—
6 tonneaux gruyère supérieur.
P. E. BRULATOUR,
18 av 58 Vieille Levée.